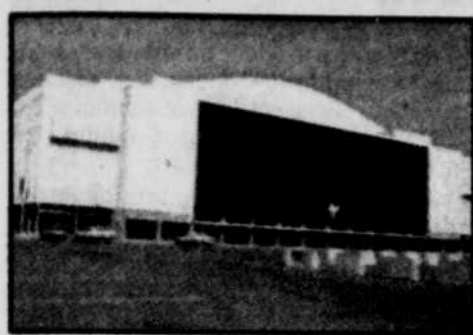


QUÉBEC



Pas de bail, pas de hockey au Colisée affirme le maire L'Allier

Il n'est pas question que les Nordiques jouent au hockey au Colisée si une entente n'est pas préalablement intervenue concernant le bail de location. **B-12**

WEEK-END



L'étonnant paradis tout en sculptures de M. Bertin...

Sur l'avenue Royale, au cœur du vieux Beauport, une maison attire le regard du promeneur. C'est l'étonnant jardin tout en sculptures de M. Pierre-Paul Bertin... **A-11**

LE CANADA

L'Alliance de la fonction publique en grève du zèle

L'Alliance de la fonction publique devait déclencher, cette nuit, des moyens de pression pour obliger le fédéral à reprendre les négociations avec ses fonctionnaires. **A-4**

LE MONDE

La Serbie accusée d'aggraver la situation en Yougoslavie

La Communauté européenne et les États-Unis ont tous deux accusé hier la Serbie d'être responsable de l'aggravation de la situation en Yougoslavie. **A-10**

L'ÉCONOMIE

Raymond Malenfant obtient un délai de quatre mois

La famille Malenfant, qui avait jusqu'au 20 septembre prochain pour soumettre une proposition de règlement à ses créanciers, vient d'obtenir un autre délai de 4 mois. **B-1**

LE SPORT

Guy Carbonneau signe un contrat de 4 ans

Après de longues négociations, Guy Carbonneau, le capitaine du Canadien, a finalement signé un contrat de quatre ans qui lui rapportera 2 925 000 \$. **S-2**

L'INDEX

GÉNÉRAL

Annouces classées	B-6 à B-10
Arts	A-11 à A-14
Décès	B-11
Économie	B-1 à B-5
Éditorial	A-16
Horoscope	B-10
Le Monde	A-9 et A-10
Louis Guy Lemieux	A-15
Où aller à Québec	A-14
Québec et l'Est	B-12
Week-End	A-11 à A-14

TABLOID

Bandes dessinées	S-15
Bridge	S-14
Ce soir à la télé	S-16
Météo	S-16
Mots croisés	S-14
Mot mystère	S-14
Sport	S-1 à S-13

LA MÉTÉO

Ennuagement en matinée suivi d'averses ou d'orages dispersés. Max. : 26 à 28. Min. : 16 à 18. Vents du sud-ouest de 30 à 50 km-h. Probabilité de précipitations : 50 %. Demain : plutôt nuageux et venteux. **S-16**

Aucun espoir ferme de relancer l'usine de pâte Port-Cartier perd Cascades

Sans espoir ferme de relance, l'usine de pâte de Port-Cartier, sur la Côte-Nord, a été purement et simplement fermée hier.

par MARC SAINT-PIERRE
LE SOLEIL

« Cascades Port-Cartier inc. annonce la cessation définitive de ses activités et la fermeture de son usine située à Port-Cartier », ont fait savoir dans un communiqué conjoint les par-

naires Rexfor et Cascades sur le coup de 16 h.

Peu après, flanqué du président de Rexfor, Robert Darveau, le grand patron de Cascades, Bernard Lemaire, arrivait par avion à Port-Cartier pour confirmer la mauvaise nouvelle aux cadres de l'entreprise.

Pour le Groupe Cascades, c'est un premier échec dans une série jusque-là ininterrompue de « success stories ». Pour la société d'État Rexfor, c'est un coup dur encore accentué par les difficultés actuelles de l'usine de pâte de Donohue Matane. Pour les Portcartois, dont 200 gagnaient leur vie à l'usine, c'est le retour à la case départ comme au moment de la déconfiture de ITT-Rayonier en 1979.

Il aura fallu à la ville nord-

côtière brasser les dés afin d'arriver à la case de la relance Cascades-Rexfor en 1986. Le même long scénario pourra se jouer à nouveau.

Certes, des investisseurs ont démontré de l'intérêt pour relancer l'usine portcartoise sur la production de papier sur-calendré, a dit en substance Robert Darveau à l'occasion d'une conférence de presse improvisée à l'usine même. Mais c'est sans plus une intention de prin-

cipe qui a été manifestée ; il n'y a pas eu de mémoire ferme et détaillée susceptible d'être présentée au conseil des ministres, a précisé M. Darveau.

« Contrairement à ce que les médias ont indiqué, le financement de ce projet n'est pas acquis. Pour monter un projet, il faut le payer. Il y a des emprunts bancaires, oui. Mais il faut de l'argent frais aussi », a

Suite A-2, Cascades...

Ottawa reconnaît un droit de veto aux aborigènes

VANCOUVER — Le chef du gouvernement fédéral a promis une place à la table des négociations constitutionnelles aux leaders des peuples aborigènes. Et le chef des Premières Nations, Ovide Mercredi, comprend que les peuples aborigènes obtiennent ainsi un droit de veto sur tous les amendements qui les concernent.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Le ministre chargé de l'unité nationale et des négociations constitutionnelles a confirmé que, pour son gouvernement, « il serait impensable d'apporter des changements à la Constitution qui ne soient pas appuyés par les chefs aborigènes ».

C'était la première fois hier à Vancouver que Joe Clark rencontrait, ensemble, les quatre groupes représentant les Inuit, les Indiens, les Métis et les aborigènes vivant hors des réserves. Quatre ministres — Benoît Bouchard, Kim Campbell (Justice), Tom Siddon (Affaires indiennes) et Monique Landry (ministre d'État) — l'accompagnaient. À la dernière minute, le chef du gouvernement lui-même a décidé de se joindre au groupe.

La réunion s'est déroulée dans une atmosphère tellement cordiale qu'au départ de Brian Mulroney, les représentants autochtones ont entonné le 'chant de la victoire'. Le premier mi-

nistre venait de leur confirmer « qu'après les séances du comité parlementaire mixte qui doivent normalement débiter en octobre, après les travaux des comités provinciaux, dont les deux comités de l'Assemblée nationale du Québec, et les sessions du groupe parallèle créé par les autochtones eux-mêmes, si le gouvernement en vient à la conclusion qu'il y a lieu de tenir une conférence des premiers ministres, je trouverai une façon de m'assurer que la voix des autochtones est bien représentée ».

Cela signifie-t-il que les chefs aborigènes auront du même coup un droit de veto, comme les autres participants, premiers ministres des provinces ? « Cela veut dire, a répondu Ovide Mercredi, que lorsqu'on en sera à discuter de nos amendements, nous aurons le pouvoir de décider s'il faut les mettre en vigueur ou non. Si vous voulez appeler cela un veto, bien sûr que c'est ce qu'on veut dire. »

Mais le chef des Premières

Suite A-2, Ottawa

Gorbatchev perd ses pouvoirs spéciaux

MOSCOU (AFP, NYTNS, CP) — Le Parlement soviétique s'est soumis hier au nouveau rapport de force issu du coup d'État, en suspendant les activités du Parti Communiste sur l'ensemble de l'URSS, en retirant ses pouvoirs spéciaux au président Mikhaïl Gorbatchev et en acceptant de s'auto-dissoudre pour le prochain Congrès.

Après trois heures d'un débat empreint d'émotion, les parlementaires ont confirmé la chute du PC, dont le sort était réglé bien avant le vote. Les républicains, à tour de rôle, ont fermé les bureaux du PC et saisi ses biens et ses fonds. Mais le Parlement était la seule institution nationale avec les pouvoirs lui permettant d'agir contre l'organisation entière et sa décision n'a fait que confirmer la volonté exprimée dans toutes les régions de l'Union soviétique.

La séance parlementaire d'hier n'a pas aidé la position du président Gorbatchev. En plus de le priver hier soir de ses pouvoirs exceptionnels en matière économique, les parlementaires ont refusé d'approuver, pour le moment, ses candidatures pour les 16 postes du Conseil de sécurité, l'organisme consultatif de la présidence.

C'est par 283 voix pour, 29 contre et 52 abstentions, que le Soviet suprême, la chambre haute du Parlement soviétique, a suspendu les activités du Parti communiste, en raison des « informations disponibles sur la participation des organes dirigeants du PCUS dans la prépa-



Les lendemains du coup d'État en URSS

ration et le déroulement du coup d'État du 19-21 août ».

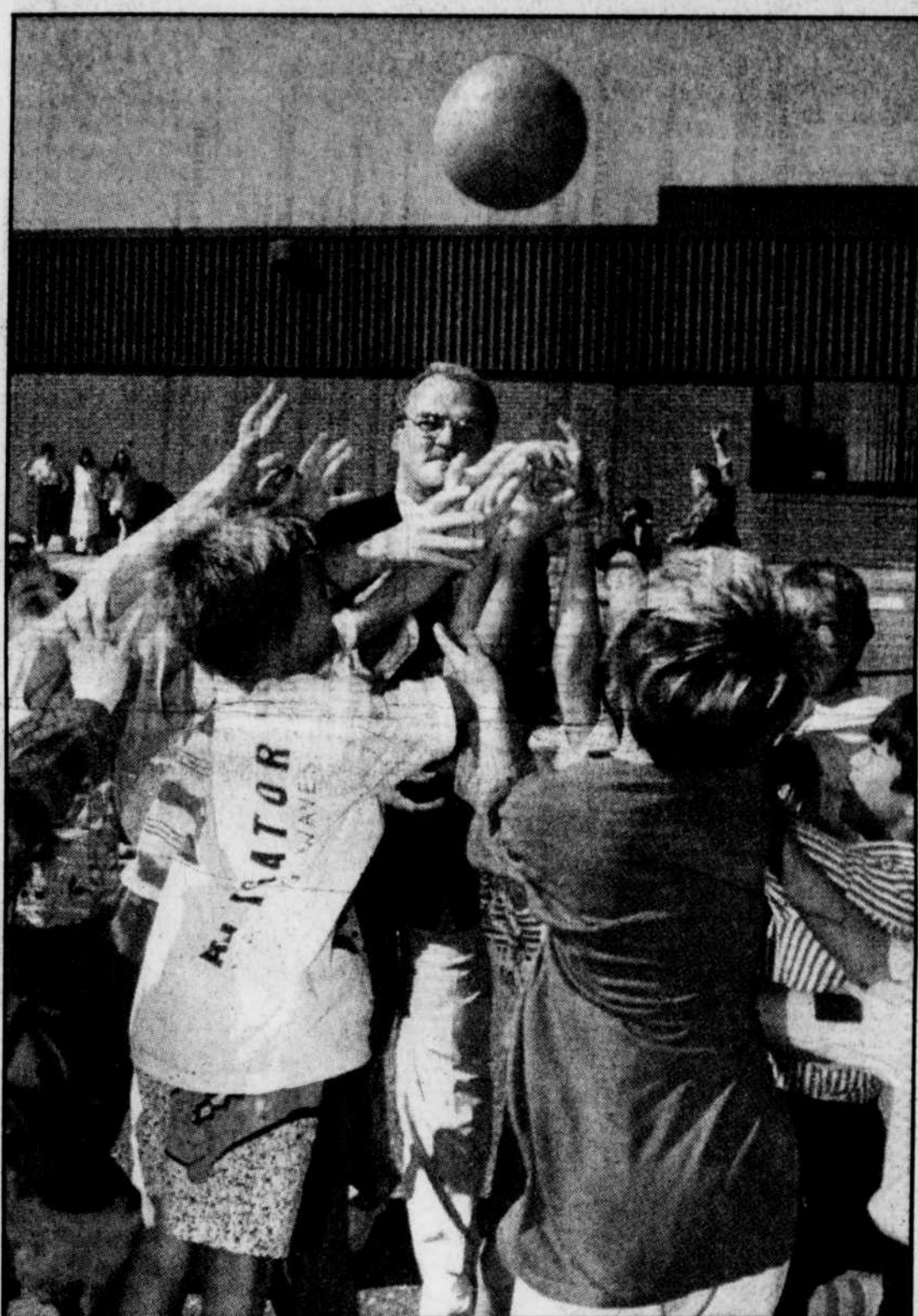
Le ministère de l'Intérieur a été chargé de préserver les biens et les archives du parti. Les institutions bancaires doivent interrompre quant à elles les opérations financières du PC.

Entre-temps, était rendu public un décret du président russe Boris Eltsine annonçant que tous les biens des Partis Communistes de Russie et d'URSS se trouvant sur le territoire de la Fédération de Russie appartiendraient à la Russie. De nouvelles divergences risquent d'apparaître entre la Russie et le Kremlin sur l'héritage du PC soviétique.

Suite A-2, Gorbatchev...

Autres textes en page A-3 et A-9

Des milliers de jeunes de retour à l'école



Hier matin, des milliers de jeunes ont repris le chemin de l'école par une belle journée ensoleillée semblable à tout l'été. Parmi eux, des centaines de bambins accompagnés de leur maman en étaient à leur première rentrée scolaire. À l'école Saint-Roch, à Québec, (ci-dessus) le directeur lui-même, M. Guy Samson s'est rendu dans la cour accueillir les écoliers, participant même à leurs jeux. À l'Ancienne-Lorette, le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, a déclaré qu'il faut revenir à l'essentiel en éducation, c'est-à-dire à la pédagogie, et redonner aux enseignants le droit à la créativité et, à l'élève, le goût d'apprendre.

Textes en pages A-4 et B-12

Une majorité de facteurs et de postiers ont débrayé

MONTREAL (PC) — Encore une majorité des facteurs et postiers du Québec ont débrayé hier.

Toutefois, dans quelques villes comme Matane, Montmagny, Saint-Georges et Sainte-Marie de Beauce, Coaticook, Lac Mégantic, Asbestos, les postiers et facteurs sont rentrés au travail, après avoir débrayé à leur tour.

Dans la région de Québec — qui comprend le reste du Québec à l'exception du Grand Montréal — la journée s'est « assez bien déroulée », compte tenu des circonstances, expliquait Mme Josée Labelle, de Postes Canada. Aucun incident fâcheux n'a été rapporté.

Dans la région du Grand Montréal, la Société des postes a pu livrer du courrier dans une quarantaine de ses lieux temporaires. Des gens se sont effectivement présentés pour cueillir

leur courrier régulier ou des chèques.

À Mont-Royal, cependant, des piqueteurs auraient empêché la livraison de courrier dans le centre, selon Postes Canada.

Aujourd'hui, la Société canadienne des postes fera connaître d'autres adresses, en banlieue de Montréal, où des gens pourront aller cueillir eux-mêmes leur courrier.

Écrire au gouvernement

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a fait savoir qu'il avait mis sur pied un réseau spécial de distribution et cueillette du courrier, par l'intermédiaire du ministère des Approvisionnements et Services. C'est dire qu'à compter du 3 septembre, « tout citoyen

pourra faire parvenir du courrier à n'importe lequel des ministères et organismes gouvernementaux du Québec ».

La lettre sera acheminée sans timbre, donc gratuitement, promet-on dans un communiqué. Il s'agit évidemment d'un service temporaire, pour la durée du conflit de travail.

Coup d'éclair

Par ailleurs, le vice-président aux ressources humaines de la Société des postes, M. Harold Dunstan, a fait une entrée inattendue, jeudi, dans la salle de l'hôtel d'Ottawa où se trouvaient les négociateurs patronaux et syndicaux.

Laissant la porte ouverte

Suite A-2, Postes...

Autre texte en page A-3

Suites de la première page

Cascades...

ajouté le grand patron de Rexfor.

De source gouvernementale, un projet de sur-calendré à Port-Cartier se chiffrerait à quelque 500 \$ millions. De quoi amener l'État à débiter 270 \$ millions qu'il n'a pas.

Quant à lui, le Groupe Cascades n'est pas intéressé à se lancer dans un projet d'une telle envergure et il n'en a d'ailleurs pas l'expertise, a noté de son côté Bernard Lemaire.

« Nous avons fait savoir depuis le début que Cascades ne serait pas partie prenante dans un projet de sur-calendré », a dit M. Lemaire.

Il demeure que des équipements de l'usine de Port-Cartier peuvent servir à l'une des étapes de la fabrication de ce papier entre autres utilisé dans les feuillets publicitaires des magasins d'alimentation.

Mardi, les délibérations du conseil d'administration qui scelleront le sort de l'usine tiendront compte de ce facteur porteur d'une reprise éventuelle. La liquidation sera également envisagée.

Gros sous

Cascades et le gouvernement ont perdu beaucoup de gros sous dans l'aventure de la pâte « made in Port-Cartier. 35 \$ millions pour le premier et 100 \$ pour le second.

C'est d'ailleurs sur une question de gros sous que les partenaires ont décidé d'y mettre fin. Selon les termes du communiqué du tandem, Cascades avait demandé au ministre des Forêts, Albert Côté, une assistance financière afin de payer en totalité les coûts permettant la poursuite des activités à Port-Cartier jusqu'à la fin de 1994. Québec a insisté pour un partage des risques à 50-50. Cascades a choisi de tirer sa révérence. Ceci, à l'issue d'une conversation ultime entre Bernard Lemaire et le premier ministre Robert Bourassa, à 11 h, hier.

« Nous pensions que notre proposition avait 99 % de chance d'être acceptée. Elle ne l'a pas été. Cascades ne pouvait aller plus loin », a indiqué le grand patron de l'entreprise sur la fin de l'aventure.

Une aventure qui peut être résumée par une réflexion synthétique de Bernard Lemaire. « Un nouveau produit dans un mauvais marché, c'est difficile à passer », a-t-il dit.

M. Darveau a de son côté refusé de commenter la situation de l'usine de pâte de Donohue-Matane. « Port-Cartier, c'est bien assez lourd pour aujourd'hui », a-t-il dit.

Ottawa...

Nations a tenu à ajouter que les gains importants réalisés hier ne se font pas aux dépens du Québec. « On ne veut pas un droit de veto sur les revendications du Québec, a assuré Ovide Mercredi. Mais le Québec, en tant que province, n'a pas le droit de nous imposer sa volonté non plus ».

Selon diverses sources, la réunion a été l'une des plus chaleureuses qu'on ait vues depuis la rupture des négociations entre les gouvernements canadiens et les autochtones, en 1987. « Il est temps de tourner la page, leur a dit Brian Mulroney. On a un sérieux problème à résoudre (la question du Québec), mais cela ne se fera pas sans les autochtones ».

Sans doute inspiré par cette ouverture, Ovide Mercredi a promis aux ministres présents, en particulier à Benoit Bouchard : « nous avons maintenant une sérieuse chance de rebâtir des ponts et de devenir les alliés du Québec ».

Les peuples autochtones réclament depuis des mois de siéger comme des partenaires 'égaux' aux premiers ministres des provinces. « C'est une question de mots », a commenté Benoit Bouchard dont les collègues au comité ministériel chargé de l'unité nationale sont soucieux — après l'échec de la 'ronde' du Québec au lac Meech — de ne favoriser aucun des groupes ayant un intérêt quelconque dans la réforme constitutionnelle. « Personnellement, a ajouté le ministre de la Santé nationale, je crois que la question du Québec et celle des autochtones ne se régleront pas l'une sans l'autre ».

Dans les faits, les autochtones ont réalisé de tels gains hier qu'ils sont maintenant sur un pied d'égalité avec le Québec :

* exclus de la Constitution de 1982, le Québec et les autochtones ont l'assurance, au moins verbale, qu'aucun autre changement constitutionnel ne se fera sans leur consentement. (Joe Clark prend bien soin de dire qu'il s'agit d'un droit d'adhérer, plutôt que d'un droit de veto au sens strict) ;

* les peuples autochtones, comme le Québec encore avec la Commission Bélanger-Campeau, ont obtenu le droit de définir seuls — dans un « processus parallèle » — leur cahier de revendications ;

* et les amendements constitutionnels lieront collectivement chacun des trois peuples — Inuit, Indiens et Métis — comme un vote de l'Assemblée nationale lie tous les Québécois. Ovide Mercredi a donc raison de comparer son statut à celui d'un premier ministre.

Mais le revers de cette médaille est que les quatre groupes devront s'entendre entre eux, en particulier le Conseil des autochtones et l'Assemblée des Premières Nations. C'est pour l'instant loin d'être chose faite et il faudra voir si les chefs des bandes seront prêts à donner un tel mandat à Ovide Mercredi.

M. Mulroney a bien pris soin de ne pas faire de parallèle entre la situation des autochtones et celle du Québec, ce qui l'obligerait à conduire des négociations bilatérales avec Robert Bourassa, comme il le fait maintenant avec Ovide Mercredi. Mais il ajoute qu'il « ne serait pas surpris » de voir le premier ministre du Québec comme il a parlé, cette semaine, à ses collègues de l'Ontario et de Terre-Neuve.

Postes...

pour que les caméras de télévision puissent le suivre, M. Dunstan s'est dirigé vers le président du syndicat, M. Jean-Claude Parrot, et il l'a accusé d'être responsable de l'attente de plusieurs personnes âgées devant des centres de distribution du courrier, par des températures de plus de 30 degrés.

« Il y a 20 autobus avec des chèques que vos gens tiennent en otage, a précisé M. Dunstan. Ces autobus ne peuvent pas bouger à cause de vos piquets de grève. »

M. Parrot a rétorqué que les grévistes sont prêts à laisser passer les autobus avec des chèques (qu'ils accepteraient d'ailleurs de distribuer eux-mêmes), mais pas les autobus avec des briseurs de grève.

Défi

Quelques heures avant cet incident, M. Parrot avait défié M. Dunstan, qui ne fait pas partie de l'équipe des négociateurs, à un débat privé ou public sur les questions de sécurité d'emploi et de conversion des emplois à temps partiel en postes permanents.

Il semble que cette violence verbale ait remplacé la violence physique des piquets de grève, au cours de cette septième journée de grèves tourmentées. Un seul incident a en effet été signalé à Toronto. Un gréviste a été accusé de méfait, après que les glaces d'une voiture eurent été fracassées.

C'était la deuxième journée d'expérience des centres temporaires de distribution du courrier et il était évident que le système n'était pas encore suffisamment rodé. Non seulement le courrier ordinaire ne s'y trouvait pas, mais les chèques du gouvernement, même ceux de l'Assurance-chômage, n'étaient pas au rendez-vous à plusieurs endroits.

Gorbatchev...

Puis, voulant étendre leur soif de renouveau à leur propre institution, les membres du Soviet suprême ont chargé le Congrès des députés (2500 membres) de procéder au renouvellement de leur chambre. En adoptant cette décision, par 375 voix favorables contre quatre, les députés soviétiques ont donc accepté de s'autodissoudre.

Aux termes de la constitution soviétique, les 542 membres du Parlement soviétique doivent en effet être élus par les membres du Congrès.

Approbation reportée

Les députés ont enfin refusé d'approuver la composition du nouveau Conseil de sécurité, telle qu'elle a été présentée par Mikhaïl Gorbatchev. Ce sont surtout la présence de proches du président soviétique ou de réformateurs comme Alexandre Iakovlev, Anatoli Sobtchak et Gavril Popov, respectivement maires de Leningrad et de Moscou, qui a été dénoncée par des députés. Certains ont reproché à Gorbatchev de vouloir créer un nouveau « monopole politique » ou un « nouvel empire russe ».

Des députés ont réclamé que les membres du Conseil de sécurité n'appartiennent à aucun parti, certains craignant même que la domination du Parti communiste ne soit remplacée par celle du Mouvement des réformes démocratiques, lancé au printemps par l'ancien ministre soviétique des Affaires étrangères, Edouard Chevarnadze.

Pouvoirs retirés

C'est en fin de soirée que les députés ont privé le président Mikhaïl Gorbatchev de ses pouvoirs exceptionnels en matière économique.

Les députés avaient déjà tenté une première fois, en vain, d'enlever ces pouvoirs à Gorbatchev lors d'un vote au cours de la matinée. Ils y sont finalement parvenus lors d'un nouveau vote en fin de soirée.

Cela n'a fait qu'ajouter à la confusion générale qui règne au parlement soviétique.

Gorbatchev avait acquis ces pouvoirs en décembre. Ils permettaient au président de faire passer les réformes économiques par décrets sans attendre l'approbation du parlement.

LE SOLEIL

390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

Service aux abonnés	647-3333	Publicité Générale	647-3266
Annonces classées	647-3311	Rédaction	647-3394
Carrières et Professions	647-3270	Promotion	647-3342
Publicité Détaillants	647-3435	Renseignements	647-3233

LA QUOTIDIENNE

tirage du 29-08-91
5-7-4
8-1-5-2

TWIK®



TOUS LES CLANS
RÉUNIS CHEZ TWIK...

**vive
les tartans!**

à chaque carreau son clan... twik déploie ses couleurs et célèbre le rouge, le bleu, le marine, le vert, le jaune dans tous les clans réunis pour la plus grande sélection de vêtements et accessoires en ville! à chacun son carreau... chez twik tous les carreaux de l'automne!

le veston carreaux 140.00
le veston uni 85.00
le pantalon 69.00
le bermuda 50.00
la chemise 32.00
la cravate 30.00
le foulard 25.00

la maison

simons

PLACE STE-FOY

GALERIES DE LA CAPITALE

VIEUX QUÉBEC

LA TROIS

Nationair confirme la thèse de la crevaisson

MONTREAL (AFP, PC) — « Une simple crevaisson » est à l'origine de l'écrasement, le 11 juillet près de l'aéroport de Djeddah (Arabie saoudite), d'un DC-8 appartenant à la compagnie canadienne Nationair, qui a fait 261 morts, a déclaré hier son président, Robert Obadia.

Un des pneus du DC-8 a éclaté juste avant l'envol de l'appareil, a indiqué M. Obadia. Un second pneu s'est ensuite dégonflé, tandis qu'un troisième aurait pris feu, alors que le train d'atterrissage était encore sorti, a-t-il poursuivi.

Le feu s'est propagé rapidement à l'intérieur du DC-8 qui s'est écrasé neuf minutes après le décollage, tuant l'ensemble des passagers et des membres d'équipage.

Le DC-8 — qui avait été loué à la firme nigérienne Hold Trade Service — n'avait précédemment connu aucun ennui mécanique, et aucune erreur n'a été commise par les membres d'équipage ou les techniciens au sol, a affirmé M. Obadia, sur la foi des conclusions préliminaires de l'enquête que poursuit le Bureau canadien de la sécurité aérienne, un organisme gouvernemental.

« Il a déjà été établi que la responsabilité de Nationair, de sa filiale Technair et de l'équipage ne sont pas en cause, a soutenu le président Robert Obadia. Ce fut un accident tout à fait fortuit comme il s'en produit parfois. »

Par ailleurs, et c'était déjà prévu depuis un an, Nationair n'utilisera bientôt plus de DC-8 pour le transport de passagers civils. Sa flotte en compte encore cinq, dont deux seront prochainement vendus. Deux autres seront modifiés pour le transport exclusif de marchandises, tandis que le cinquième sera conservé afin d'honorer un contrat de trois ans avec les Forces armées canadiennes.

Selon une étude, l'homosexualité serait d'origine biologique

WASHINGTON (Reuter) — Selon une étude, la région du cerveau déterminant les besoins sexuels est plus petite chez les homosexuels que chez les hétérosexuels, ce qui voudrait dire que l'homosexualité serait d'origine biologique.

« Je ne crois pas que cela répond à la question de savoir s'il l'on naît homosexuel », a dit hier l'auteur de la recherche, le neuroscientifique Simon LeVay.

« Mais elle nous indique que la question de la sexualité humaine peut être étudiée au plan biologique et non, comme cela a toujours été le cas, seulement au plan psychologique. »

Les résultats de l'étude, menée à l'Institut Salk pour les recherches en biologie, seront publiés dans le prochain numéro de la revue Science.

L'auteur indique que chez les homosexuels l'hypothalamus, la région du cerveau qui gouverne les besoins sexuels, ressemble généralement à celle des femmes plus qu'à celle des hétérosexuels.

« Si les résultats de l'étude se confirment, on pourrait trouver une explication biologique à la présence de l'homosexualité dans toutes les sociétés, même au sein de sociétés qui rejettent catégoriquement cette orientation », a déclaré un autre spécialiste, le neurologue Dennis Landis.

Pour son étude, LeVay a comparé les cerveaux de 19 homosexuels, morts du sida, avec ceux de 16 hétérosexuels, dont six étaient des drogués morts du sida après avoir utilisé des seringues contaminées.

Appel aux autres républiques

Alliance entre la Russie et l'Ukraine

KIEV, URSS (AP) — Les deux plus importantes républiques de l'Union soviétique, la Russie et l'Ukraine, ont annoncé hier matin qu'elles s'étaient mises d'accord pour former une alliance économique et militaire temporaire et ont appelé les autres républiques, « anciens sujets de l'URSS », à se joindre à elles pour former une nouvelle Union soviétique.

Cet accord revient à un nouveau traité inter-Etats entre les deux républiques et ne fait pas mention d'un quelconque rôle à venir du président soviétique Mikhail Gorbatchev.

Dans un communiqué établi après une journée et une nuit de discussions, les deux parties en présence affirment leur intention « d'entreprendre des actions communes avec l'objectif d'empêcher la désintégration incontrôlée de l'Etat de l'Union ».

La formulation du communiqué lu dans une conférence de presse laisse aussi entendre que cet accord pourrait jeter les bases d'un nouveau système d'Etats remplaçant l'Union soviétique actuelle.

« Avec la liquidation du coup d'Etat, une nouvelle situation politique est apparue offrant la possibilité d'accélérer les transformations démocratiques et de réaliser les droits souverains des républiques dans leur intégralité », ajoute le texte commun.

Les négociations ont été menées par une délégation russe conduite par le vice-président Alexandre Rutskoi, alors que la représentation ukrainienne était dirigée par le président de la république, Leonid Kravtchouk.

Le texte précise que les deux républiques se sont mises d'accord « sur l'importance particulière des problèmes militaires stratégiques et considèrent qu'il est nécessaire de réformer les

forces armées de l'URSS et de créer un système de sécurité collective ».

Cet accord intervient alors que le président russe Boris Eltsine avait offert mercredi de rapatrier en Russie toutes les armes nucléaires stationnées en Ukraine.

Le communiqué annonce aussi que les deux républiques vont échanger des ambassadeurs.

Nationalités irritées

Les nationalistes ukrainiens se sont promis, hier, de concrétiser leur volonté d'indépendance en dépit de la conclusion de cette alliance avec la Fédération de Russie.

« Le communiqué présente des faiblesses, ils n'ont pas directement reconnu notre souveraineté », a dit Mikola Porovskiy, vice-président du mouvement nationaliste Roukh.

Pour Vladimir Filenko, vice-président de la coalition parlementaire Narodna Rada, la Russie répugne à accepter la souve-

raineté ukrainienne de crainte que les Russes pâtissent d'un éclatement de l'Union.

À Moscou, le ministre ukrainien de l'Environnement, Iouri

Chitcherbak, a pourtant estimé que les nationalistes accepteraient l'accord, qui consiste surtout à coopérer avec la Russie jusqu'à ce que soit prise une décision sur l'avenir de l'Union.

Barbara McDougall inaugurera le consulat canadien à Kiev

OTTAWA (AFP) — La secrétaire canadienne aux Affaires extérieures Barbara McDougall se rendra les 8 et 9 septembre à Kiev, capitale de l'Ukraine, où elle inaugurera un consulat canadien et s'entretiendra avec des représentants du gouvernement ukrainien, a annoncé un communiqué du ministère.

consulaires et commerciaux.

La secrétaire d'Etat doit par la suite se rendre, le 10 septembre, à Moscou où elle participera à une réunion de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe consacrée à la situation des droits humains.

La nouvelle mission offrira un éventail complet de services

Retour au travail des postiers et facteurs de Québec

Même si la Société canadienne des postes n'a pas ouvert, hier, de centres de distribution de courrier dans l'agglomération de Québec, elle affirme avoir livré directement au domicile ou dans les institutions financières des bénéficiaires les chèques de sécurité de la vieillesse.

par BRIGITTE BRETON
LE SOLEIL

Les 1150 postiers et facteurs de la région de Québec ont repris le travail aujourd'hui. Hier, la Société ne prévoyait pas ouvrir des centres de distribution de courrier comme elle le fait depuis quelques jours à Montréal et à Sherbrooke, si ses employés rentraient au travail. Si les membres du Syndicat des postiers du Canada avaient poursuivi la grève entamée lundi soir, le public aurait pu se présenter dans les bureaux, dont la Société canadienne des postes fournit aujourd'hui la liste dans les médias, pour y récupérer ses chèques d'allocations familiales, de la sécurité du revenu ou de chômage, et son courrier.

La Société canadienne des postes ne croyait pas le Syndi-

cat des postiers du Canada lorsque ses dirigeants affirmaient que les facteurs étaient prêts à distribuer les chèques. « Ils font de l'obstruction et du vandalisme dans les centres de distribution que nous mettons sur pied. Ce n'est qu'un stand publicitaire lorsqu'ils prétendent qu'ils veulent livrer directement les chèques aux citoyens », affirme Mme Christine Fiset, porte-parole de l'employeur.

Le président de la section locale de Québec du SPC, M. Jacques Chabot, a répété hier que l'offre du syndicat était sérieuse et que les facteurs étaient prêts à interrompre leur grève pour distribuer les chèques. Il promet par ailleurs que ses membres n'intimideront pas les gens qui se rendront dans les centres de distribution de courrier. « Nous leur expliquerons simplement les raisons et les enjeux du conflit. »

Hier, les employés des Postes en grève ont pu vivre la frustration des citoyens qui n'ont pu toucher leurs chèques de subsistance à cause du conflit de travail.

Les négociateurs patronaux et syndicaux devaient aborder ce problème hier, à la table de négociation, a précisé de son côté M. Chabot. La distribution des payes est importante pour les grévistes car ils ne touchent pas encore de prestations de grève. Ce n'est en effet qu'après la dixième journée de débrayage qu'ils pourront recevoir une prestation de 125 \$ par semaine.

Contrairement au début de la semaine, la grève des postiers et facteurs n'a pas été marquée hier à Québec par des actes de violence sur les piquets de grève. La nuit précédente, la cour supérieure avait émis deux injonctions provisoires pour limiter à 10 le nombre de piquets devant les locaux des Messageries Clarke, à l'aéroport et dans la rue Lavoisier à Sainte-Foy, et à six devant ceux de Transport Gonthier, à Lévis. Les injonctions sont valides jusqu'au 5 septembre.



Les postiers et facteurs de la région de Québec ont manifesté hier devant les bureaux administratifs de la Société canadienne des postes, à Québec, pour réclamer leurs payes des dernières semaines.

Un cautionnement de 40 000 \$ permet au policier Sanfaçon de recouvrer sa liberté

Il aura fallu des engagements totalisant 40 000 \$ pour que le policier Louis Sanfaçon puisse recouvrer sa liberté provisoire. À la demande expresse de ses collègues de l'escouade du crime organisé, à la Sûreté du Québec, le juge Laurent Dubé lui a, entre autres, interdit d'entrer en contact avec ceux-ci.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Le père de l'enquêteur de 33 ans a dû s'engager pour 25 000 \$ par la voie d'une hypothèque en faveur de la Couronne, tandis que le prévenu lui-même s'est engagé en une somme de 15 000 \$. Le juge lui a en outre ordonné de remettre son passeport.

Comme cela se fait régulièrement lorsqu'un individu est remis en liberté provisoire, le juge Dubé lui a aussi ordonné de se présenter à la SQ chaque semaine. Considérant que cette condition n'était sans doute pas

opportune, le procureur de la Couronne, Me Louis Dionne, a demandé au juge de plutôt interdire à Sanfaçon de se présenter à la SQ. « Ce n'est pas nécessaire et c'est même préférable », a indiqué le procureur.

À la demande de Me Dionne, le juge Dubé a également interdit à Sanfaçon de contacter un présumé complice et ses informateurs lors de ses enquêtes, ainsi que d'être en compagnie d'individus possédant un dossier judiciaire. Le prévenu devra aussi demeurer à Québec.

Quand le procureur de la poursuite a requis l'interdiction de contact avec ses collègues, le

juge a demandé : « Et si des gens lui conservent leur amitié ? » « Ils le contacteront ! », a répondu Me Dionne du tac au tac.

Jugement

Plus tôt, dans son jugement, le magistrat avait rappelé que c'est à la poursuite de justifier la détention d'un prévenu. Or, à son avis, rien dans la preuve ne lui indiquait que Sanfaçon fera défaut de se présenter aux différentes étapes des procédures. Pour ordonner sa détention, en second lieu, il aurait fallu entrevoir des risques de récidive, que les crimes reprochés aient un caractère odieux ou qu'il existe des circonstances exceptionnelles dans la commission des actes. Ce que le magistrat n'a pas décelé non plus.

« Le rôle de la cour est de rendre justice, a souligné le juge, en tentant un raisonnable équilibre entre la vindicte popu-

laire et les appels à une trop grande clémence. Le rôle de la cour n'est pas de sévir prématurément contre un prévenu à l'égard d'un crime duquel il est réputé innocent jusqu'à procès, même si les crimes reprochés sont sérieux. »

Bien que la preuve soit apparue « lourdement incriminante à maints égards » au juge Dubé, celui-ci a rappelé que Sanfaçon n'a évidemment aucun antécédent judiciaire et aucune cause en suspens. « C'est le citoyen Sanfaçon qui comparait devant moi, non le policier », a conclu le juge en écartant pour le moment les arguments de la poursuite qui invoquaient le statut de Sanfaçon, le bris de confiance, le mépris de l'ordre public et le mauvais exemple.

Le prévenu devra revenir en cour mercredi pour qu'on fixe une date en vue de la communication de la preuve.



COURS DE NATATION AUTOMNE 91

PISCINES:

Centre François-Charon . boul. Hamel, Québec
Collège Limoilou 8e Avenue, Québec
Cégep F.-X.-Garneau boul. de l'Entente, Ste-Foy
Centre Card.-Villeneuve .. chemin St-Louis, Ste-Foy
Ext. St-Jean-Eudes Rue Bourg-Royal, Charlesbourg
(Institut des sourds)

ENFANTS:

1½ en et plus: préscolaire (initiation, canard blanc, grand canard, poisson rouge et joyeux dauphin)
5 ans et plus: tous les niveaux de la Croix-Rouge

ADULTES:

Débutants - Intermédiaires-avancés
Débutants-débutants (même ceux qui ont très peur de l'eau)

Cours privés

Pour information et inscription: 687-4045

QUÉBEC NATATION

Une école à caractère éducatif et social

COURS SPÉCIALISÉS:

Préparation à la médaille de bronze, médaille de bronze, croix de bronze, leader, moniteur, sauveteur, médaille et croix de bronze (combiné), plongeon, nage synchronisée, soins d'urgence aquatique, réanimation cardio-respiratoire (RCR)

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE (en piscine)

La Croix-Rouge canadienne vous invite à la sécurité aquatique

LA POLITIQUE



Michel Pagé veut faire de la rentrée scolaire un événement encore plus heureux pour tous.

Michel Pagé veut sortir l'éducation de la paperasse administrative

Le ministre de l'Éducation, M. Michel Pagé, croit qu'il faut revenir à l'essentiel en éducation, c'est-à-dire à la pédagogie et redonner aux enseignants le droit à la créativité et, à l'élève, le goût d'apprendre. Notre système, dit-il, est écrasé sous la paperasse administrative, les objectifs et les normes.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

M. Pagé s'adressait, hier matin, aux employés de la commission scolaire de l'Ancienne-Lorette dans le cadre d'une journée d'accueil du personnel; au même moment des milliers de jeunes reprenaient le chemin de l'école par une belle journée ensoleillée semblable à cet été. Parmi eux, des centaines de bambins accompagnés de leur maman en étaient à leur première rentrée scolaire.

Ce n'est toutefois qu'en début de semaine, après la fête du Travail, que les cours reprendront pour de bon dans l'ensemble des institutions d'enseignement primaire et secondaire.

Dans le but de remettre le système d'éducation sur la voie de la réussite, M. Pagé dévoilera le 10 septembre, à Montréal, un plan d'action qui tiendra lieu de discours de la rentrée scolaire. Ce plan d'action, axé principalement sur la pédagogie et la mobilisation de tous les responsables en éducation, sera soumis à la consultation.

Dès le 16 septembre, le ministre entreprendra une tournée des régions (le 18 il sera à Québec) pour prendre le pouls et recueillir les suggestions de la population sur les orientations qu'il propose. Par la suite, les régions seront appelées à tenir un colloque. Cette consultation, menée auprès de tous les responsables scolaires y compris les élèves, devrait déboucher sur la présentation de mesures concrètes pour prévenir notamment l'abandon scolaire, révaloriser les enseignants et développer chez les jeunes le goût d'apprendre.

Nous sommes « surnormés » dit le ministre et nos programmes d'enseignement comportent généralement trop d'objectifs à atteindre. Il est anormal, ajoute-t-il, qu'un directeur d'école consacre en moyenne 65 % de son temps aux tâches administratives.

À son avis, les modifications apportées aux programmes de français au cours des 15 dernières années ont causé plus de turbulence que d'autres choses. Il faudra être prudent dans l'avenir et revenir à une formation fondamentale, soutient M. Pagé. Il ne faut pas oublier, poursuit-il, que l'important c'est que l'élève sache lire et écrire et qu'il développe une sensibilité à l'égard de la richesse de la langue française.

« Les décrocheurs, on les voit venir, me disent les enseignants. Leurs difficultés commencent dès le primaire. C'est donc à ce niveau qu'il faut agir. » M. Pagé fait d'ailleurs remarquer que sur 73 000 élèves qui doublent chaque année, 80 % ne terminent pas leurs études secondaires. Conscient que le décrochage est plus élevé dans les milieux défavorisés, le ministre a fait savoir qu'il rendrait public sous peu la mise en place d'un programme, avec un budget additionnel, pour lutter contre la pauvreté et la drogue.

L'Alliance de la fonction publique en grève du zèle

OTTAWA (d'après PC) — Forte de l'appui des deux partis d'opposition, l'Alliance de la fonction publique devait déclencher, la nuit dernière, des moyens de pression pour obliger le gouvernement fédéral à reprendre les négociations avec ses fonctionnaires.

Lors d'une conférence de presse conjointe donnée hier, le président de l'Alliance, Daryl Bean, et des représentants libéral et néo-démocrate ont enjoint le fédéral de reprendre les pourparlers s'il voulait éviter une montée des moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève.

Environ 40 000 membres de l'Alliance ont, depuis minuit, le droit légal d'avoir recours aux moyens de pression. Il s'agit des agents administratifs et d'information, des administrateurs de programmes, des préposés à l'achat et à l'approvisionnement, des bibliothécaires et des agents de programmes de bien-être social.

Mardi, près de 90 000 syndiqués pourront se joindre à eux, soit entre autres les commis, les secrétaires, les agents de commu-

nication, les préposés au traitement de données, les mécanographes, les manoeuvres et les hommes de métier. Le samedi suivant, 18 000 autres syndiqués vont pouvoir suivre le pas.

Il ne faut pas s'attendre par contre à une grève générale au cours des jours qui viennent, averti M. Bean. Les syndiqués ont décidé de limiter leurs moyens de pression pour le moment.

Au cours des prochains jours, ils se contenteront de ralentir leur rythme de travail, de respecter leur convention à la lettre, de refuser de faire du temps supplémentaire et de tenir des journées d'étude.

Pour les citoyens, cela pourrait se traduire, par exemple, par des attentes prolongées aux frontières au cours de la fin de semaine de la fête du travail.

Les douaniers font partie du premier groupe de syndiqués. Ils ne peuvent faire la grève, mais ils peuvent ralentir le travail et respecter tous les règlements à la lettre.

Selon M. Bean, d'autres services pourraient être ralentis par les moyens de pression du personnel administratif. Il promet toutefois que ses membres collaboreront pour émettre les chèques de pension et d'assurance-chômage.

M. Bean a dit espérer que les moyens de pression de ses membres ramèneront le gouvernement à la table de négociations. Si ce n'est pas le cas et si les syndiqués sont harcelés, une grève générale pourrait être déclenchée.

L'Alliance et les partis d'opposition veulent que le gouvernement reprenne les pourparlers sur la base de trois rapports de conciliation déposés cette semaine. Ces rapports blâmaient la politique salariale du gouvernement pour l'impasse qui prévaut dans les négociations.

C'est la plus populaire et ça se comprend !



Quand une bière
sait respecter ses origines,
quand elle sait évoluer avec son
temps tout en conservant le
même bon goût, c'est normal
qu'elle soit la plus populaire.

La prochaine fois
que vous aurez le goût d'une
vraie bonne bière, prenez donc
une bonne O'Keefe!

C'est la bière préférée des
Québécois, et ça se comprend.



O'Keefe

Plusieurs élus du PLQ se demandent s'ils se représenteront

Deux ans après les dernières élections, la majorité des députés libéraux et même des ministres de la grande région de Québec ne sont pas du tout certains qu'ils se porteront candidats pour obtenir un autre mandat.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Le ministre Marc-Yvan Côté (Charlesbourg), dit et répète depuis plusieurs mois qu'il en est à son dernier mandat. Après 18 ans de vie politique, son collègue Michel Pagé (Portneuf), a déjà évoqué publiquement la possibilité qu'il accepte un emploi dans le secteur privé.

Pour sa part, précisément interrogé là-dessus par ses propres organisateurs, dimanche dernier, le ministre Robert Dutil (Beauce-Sud), leur a répondu qu'il ne commencera pas avant 1993 sa réflexion sur son avenir politique.

Les deux autres ministres de la région, Gil Rémillard (Jean-Talon) et Lawrence Cannon (La Peltre), sont pour leur part décidés à continuer. « Si je garde la confiance de mes électeurs, c'est sûr que je me représenterai aux prochaines élections », a fait savoir au SOLEIL M. Rémillard. Quant à M. Cannon, il déclare n'avoir « aucunement l'intention de lâcher » et maintenir entier son appui « à Robert Bourassa et au Parti libéral ».

Les députés

Chez les députés d'arrière-banc, seulement trois sur neuf manifestent clairement qu'à l'heure actuelle, ils ont l'intention de briguer à nouveau les suffrages. Ce sont Daniel Bradet (Charlevoix), Réjean Doyon (Louis-Hébert) et Lewis Camden (Lotbinière).

À l'opposé, un député — Jean Audet (Beauce-Nord) — ne cache pas en être à son dernier mandat. Il semble qu'un deuxième — Michel Després (Limoilou) — pourrait quitter avant même les prochaines élections tandis que les quatre autres — Jean-Guy Lemieux (Vanier), Louise Bégin (Bellechasse), Jean Leclerc (Taschereau) et Rémy Poulin (Chauveau) — affirment qu'ils ne savent pas encore ce qu'ils feront.

Pour Jean Audet, les dernières années ont été une expérience intéressante mais « deux mandats, ça va être suffisant ». S'il prend la précaution d'ajouter que sa décision n'est pas complètement irrévocable, M. Audet note qu'à 35 ans, le moment sera propice pour retourner au secteur privé. Et il soutient que sa décision ne cache aucune considération politique, mais ne repose que sur des considérations familiales et professionnelles.

Quant à M. Després, en vacances à l'extérieur du pays, il n'a pu être joint, mais un grand nom-

bre de ses collègues avouent qu'ils ne seraient pas surpris d'apprendre un bon matin qu'il démissionne de son siège à l'Assemblée nationale. La rumeur a même atteint les cercles péquistes de la région où, après la victoire de Montmorency, certains rêvaient déjà à la tenue de deux autres élections partielles, dans Limoilou et Vanier.

On sait depuis mardi que leurs espoirs seront déçus dans Vanier, M. Lemieux ayant décidé de refuser l'offre d'emploi qu'il avait reçue. Mais il a bien précisé que sa décision n'implique absolument pas qu'il sollicitera un troisième mandat. « Il y a un seul moment où un politicien peut décider de se représenter ou pas, et c'est lorsque le bref est émis », dit-il.

Le feu sacré

Son collègue Jean Leclerc traduit bien l'état d'esprit des députés qui n'ont pas encore pris leur décision. « Si c'était aujourd'hui, je ne sais pas ce que je ferais. Après deux mandats, un politicien doit se remettre en question et être certain qu'il aura encore le feu sacré pour quatre autres années. »

Rémy Poulin explique que l'évolution du dossier constitutionnel et du projet Grande-Baleine influenceront sa décision. Si un accord constitutionnel tournant autour du rapport Allaire était conclu et si la construction du complexe Grande-Baleine est finalement entreprise, M. Poulin affirme qu'il sera davantage tenté de solliciter un autre mandat.

Dans Bellechasse, Louise Bégin, dit « vivre au jour le jour » en politique. Ardente fédéraliste et heureuse d'être membre de la commission parlementaire qui étudiera les questions relatives à la souveraineté, Mme Bégin explique que, pour elle, le dossier constitutionnel reste prioritaire et que son évolution pèsera dans la décision qu'elle prendra de solliciter ou pas un autre mandat.

Quant à ceux qui sont décidés de continuer, ils se réservent néanmoins une porte de sortie, au cas où les circonstances changeraient.

Comme d'autres, Daniel Bradet souligne que le travail de député est exigeant mais « je pense y aller pour un troisième mandat », dit-il. « Normalement, je continuerais », répond pour sa part Réjean Doyon, déjà en poste depuis 10 ans. « J'ai l'intention de poursuivre », dit enfin Lewis Camden qui reconnaît cependant que le présent mandat n'a « rien, mais rien en commun » avec le précédent, qui s'était révélé sans histoire.

Racisme au Manitoba

Morts parce que Indiens

WINNIPEG (PC) — Les juges Al Hamilton et Murray Sinclair ont conclu, hier, que Helen Betty Osborne et J.J. Harper ont été tués parce qu'ils étaient des Indiens.

Ces deux morts ont d'ailleurs déclenché la formation d'une commission d'enquête sur la façon dont les autochtones sont traités par le système judiciaire au Manitoba.

Dans un premier rapport, les deux commissaires ont recommandé l'établissement de tribunaux spéciaux pour les indigènes. Dans un deuxième rapport, ils ont mis en évidence la part du racisme dans les deux morts.

Helen Betty Osborne vivait à l'extérieur de la réserve crie, à Le Pas, afin de pouvoir fréquenter l'école secondaire.

Au cours de l'hiver 1971, quatre jeunes Blancs l'ont enlevée en pleine rue et l'ont conduite dans une région boisée, où ils l'ont violée et assassinée avec un tournevis.

Ce n'est que 16 ans plus tard que des inculpés ont été traduits devant les tribunaux. Un seul (Dwayne Archie Johnson) a été condamné.

Les leaders indiens se demandent encore aujourd'hui pourquoi il a fallu 16 ans pour trouver des suspects, dont les noms étaient pourtant connus de tout le monde à Le Pas au moment du meurtre. J.J. Harper

Directeur du Conseil de bande d'Island Lake, J.J. Harper retourne à la maison, un soir de mars 1988, lorsqu'il fut interpellé par le policier Robert Cross, qui recher-

chait à ce moment-là un voleur d'auto.

Harper refusa de s'immobiliser et de s'identifier, avec le résultat qu'il s'ensuivit une bousculade et qu'un coup de feu éclata, blessant mortellement l'Indien.

Dans ce cas-là, les leaders indiens se sont demandés pourquoi le policier avait décidé d'interpeller Harper, un grand et gros homme, alors que le suspect recherché était un adolescent mince? Le seul point que les deux hommes avaient en commun était le fait qu'ils étaient des autochtones.

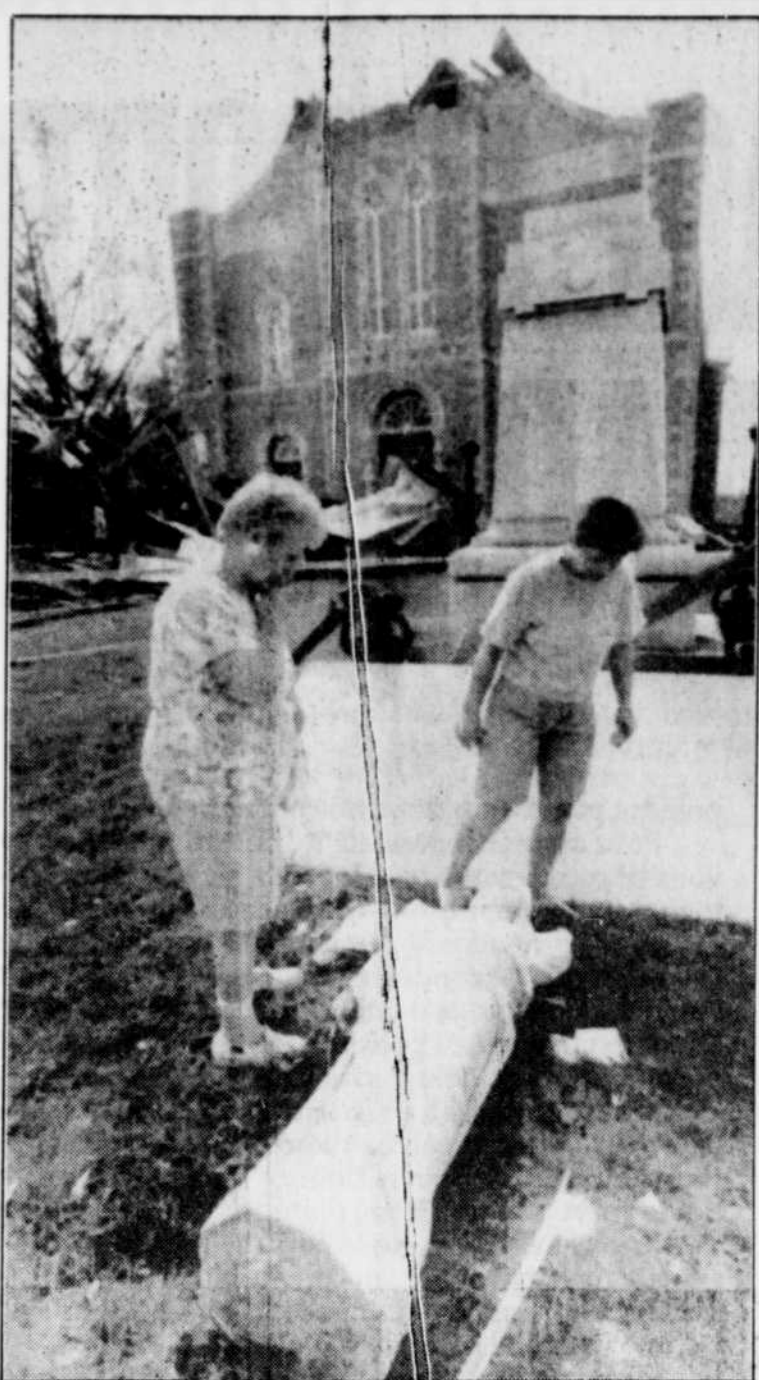
ESCAPADE ATLANTIC CITY

2e billet de 50% de rabais
SAMEDI NUIT BLANCHE
via 179\$
Air Alliance + 59\$ taxe

95\$ BONI (CAN.)
30\$ US comptant
20\$ US comptant différé
15\$ US coupon-repas
15\$ US transferts

BALLY'S PARK PLACE
CASINO HOTEL
Départ Québec: 16 h 30
Départ Atlantic City: 6 h 30

1-800-363-2345
ou votre agent de voyages
Permis du Québec



La tornade n'a rien respecté. Ces deux femmes se penchent sur une énorme statue renversée par la puissance des éléments.

Maskinongé : déjà 7,5 millions \$ de réclamations

MASKINONGÉ (PC) — Le montant total des réclamations reçues jusqu'à hier par les assureurs à la suite de la tornade qui a frappé la région de Maskinongé s'élevait à quelque 7,5 millions \$, a révélé le Bureau d'assurance du Canada (BAC).

Selon le directeur général du BAC, M. Raymond Medza, la majorité des réclamations des citoyens ont été reçues par les assureurs de dommages et sont en cours de traitement.

La tornade, qui portait des vents de 250 à 330 km-h, a détruit ou endommagé environ 450 habitations et 120 automobiles.

Le BAC a ouvert un Bureau régional d'urgence sinistres (BRUS) à Louiseville, à l'est de Maskinongé, afin d'accélérer le processus de réclamations.

La Croix-Rouge a aussi dépêché sur les lieux une équipe composée de spécialistes en mesures d'urgence et d'une trentaine de bénévoles.

Entre-temps, la vie reprenait lentement son cours hier dans cette région où les services publics sont progressivement rétablis.

Les autorités ont notamment levé l'interdiction de consommer l'eau potable, les analyses ayant démontré qu'elle est propre à consommation.

Hydro-Québec a réévalué la baisse l'échéance pour le rétablissement de son service à Maskinongé, où des équipes se relaient 24 heures par jour. On avait bon espoir hier de rétablir le service dans toute la municipalité d'ici demain, soit 36 heures plus tôt que prévu.

De son côté, Bell Canada estimait que 200 de ses 600 clients privés de téléphone depuis la tornade pourraient avoir accès au service téléphonique dès hier soir. Il faudra toutefois encore une semaine pour reconstruire l'ensemble du réseau téléphonique. Des téléphones publics ont été mis à la disposition des sinistrés dans le centre-ville de Maskinongé.

Par ailleurs, la circulation automobile était toujours détournée hier pour éviter l'affluence de curieux et faciliter le travail des équipes de secours. Un service gratuit d'autobus a été mis sur pied entre Louiseville et Maskinongé à l'intention des résidents, a fait savoir la Sûreté du Québec.

Méningite virale aux É.-U.

Les touristes peuvent se protéger par l'hygiène

Les Québécois qui ont projeté de séjourner dans les États de la Nouvelle-Angleterre au cours du long congé de la fête du Travail n'auront pas à modifier leur itinéraire, même si le Centre pour le contrôle des maladies d'Atlanta a observé une recrudescence des cas de méningite virale. L'organisme de santé américain estime en effet qu'une souche particulière du virus peut avoir infecté au moins 700 personnes en Nouvelle-Angleterre au cours des six dernières semaines, dont 35 cas environ dans le Maine.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

En entrevue téléphonique au SOLEIL, le Dr Yves Robert, secrétaire du Comité d'immunisation du Québec, de l'hôpital St-Luc, a en effet précisé que cette méningite virale peut aussi bien se transmettre ici qu'aux États-Unis, et que les mesures d'hygiène sont le meilleur moyen de l'éviter.

Le Dr Robert a précisé que cette méningite virale n'a rien à voir avec les cas de méningite à méningocoques que l'on a connus au début de l'année, forme bactérienne qui surgit particulièrement en hiver et au printemps.

La méningite virale dont il est question en Nouvelle-Angleterre, précise-t-il, est surtout active entre les mois de juillet et septem-

bre, et est généralement attribuable à des virus du groupe entérovirus. La méningite ou l'encéphalite que provoquent ces virus ne sont pas transmises par voie respiratoire, mais plutôt par voie fécale-orale.

Pour éviter ce type de contamination, dit le médecin, il suffit de se laver les mains avant de manipuler de la nourriture, ou de bien se laver après une baignade dans l'eau douce, lacs ou rivières qui peuvent contenir des coliformes.

Cette forme de méningite, ajoute le Dr Robert, peut certes avoir des conséquences graves, mais son pronostic est généralement bon. C'est une forme de méningite qui se manifeste partout en Amérique du Nord, et n'est donc pas particulière à une région.

Les personnes à risque devraient se faire vacciner contre la grippe de Pékin

OTTAWA (PC) — L'Association de la santé publique recommande aux personnes à risque de se faire vacciner contre la grippe de Pékin, dont on redoute particulièrement la gravité cette année.

répandue est la pneumonie.

Ces personnes plus exposées sont celles qui ont plus de 65 ans ou qui souffrent d'une maladie pulmonaire chronique, de fibrose kystique, d'asthme, de diabète, de cancer, d'anémie, d'une maladie de cœur ou d'une maladie des reins.

Chaque année, a rappelé M. Edward Ragan, porte-parole de l'association, plus de 5000 personnes meurent des suites de complications de la grippe, dont la plus

En plus des morts, la grippe est responsable chaque année de l'hospitalisation de 70 000 personnes, au coût de 500 millions \$.

Seulement 30 % des six millions de Canadiens considérés comme des personnes à risque se font vacciner.

Les vaccins, a souligné M. Ragan, doivent être administrés le plus tôt possible pour être efficaces pendant la saison de la grippe, qui commence à la fin septembre.

Styve Vaillancourt en liberté provisoire contre un dépôt de 5000 \$

Le père de Styve Vaillancourt, âgé de 19 ans, a souscrit hier un engagement de 5000 \$ et le jeune homme de Loretteville accusé d'homicide involontaire a pu recouvrer sa liberté provisoire.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

À la suggestion du procureur de la Couronne, Me Sabin Ouellet, le juge Laurent Dubé lui a en outre imposé de se trouver chez ses parents entre minuit et 7 h, sauf pour fins de travail, et de se présenter à la Sûreté du Québec à tous les 15 jours. Enfin, Vaillancourt s'est vu interdire de posséder toute arme. Outre l'accusation d'homicide involontaire portée à la suite de la mort de François Palardy, âgé de 18 ans, lundi à Loretteville, le vice-président des Jeunesses ariennes, qui a rasé sa barbe depuis sa comparution, a été accusé hier de possession

d'une arme à autorisation restreinte.

L'enquêteur Gérard Gauvin, de la SQ, a témoigné pour la poursuite en révélant la preuve recueillie mais l'avocat du prévenu, Me Louis Coulombe, a obtenu une ordonnance de non-publication, ce qui interdit d'en divulguer la teneur. Auparavant, l'avocat avait opté pour un procès devant juge et jury face à la nouvelle accusation portée contre Vaillancourt.

Celui-ci ne possède aucun antécédent judiciaire et exerce le métier de cuisinier depuis quatre ans. Son père a toutefois mentionné plus tard qu'il envisage d'entreprendre des études en mécanique.

3000 points offerts cette semaine dans **LE SOLEIL**

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant: **61101603**
Sinon, composez sans frais, le **1-800-563-8688**

CLUB Multi points

RÉSULTATS		Loto-Québec	
Tirage du 91-08-28		GAGNANTS	LOTS
6/6	4	1 350 711,80 \$	
5/6+	9	92 003,60 \$	
5/6	294	2 253,10 \$	
4/6	16 988	74,70 \$	
3/6	334 657	10,00 \$	
23 27 33 46 47 49		VENTES TOTALES: 19 703 968,00 \$	
No complémentaire: 35		PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 2 500 000,00 \$	
		PROCHAIN TIRAGE: 91-08-31	
Tirage du 91-08-28		NUMÉROS	LOTS
Extra	Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage	1 746 60	100 000 \$
		746 60	1 000 \$
		466 0	250 \$
		66 0	50 \$
		60	10 \$
		0	2 \$
TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.			

CAMELOTS RECHERCHÉS

Rondes disponibles dans les municipalités suivantes:

Shannon
Courcellette
Lac-Saint-Charles
Lac-Beauport
Notre-Dame-des-Laurentides
Sainte-Brigitte-de-Laval

Pour faire partie de l'équipe, contactez le Service du tirage entre 7 h et 17 h 30 du lundi au jeudi, entre 7 h et 17 h le vendredi et entre 8 h et midi le samedi et le dimanche, au 647-3333.

À l'extérieur: 1-800-463-2362.

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

UN MESSAGE IMPORTANT DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Le service de livraison du courrier à domicile dans les zones résidentielles est temporairement remplacé par un réseau de centres de distribution qui assureront le service jusqu'à nouvel ordre. De même, les services de casiers postaux et de poste restante habituellement offerts par certains comptoirs postaux exploités par la Société ont été regroupés dans des points de service temporaires. Des panneaux affichés sur les lieux fournissent toute l'information utile concernant les services de remplacement. À moins d'avis contraire, nous maintiendrons le service aux boîtes postales communautaires et autres points centraux de livraison de courrier tels que les grands immeubles à appartements (plus de 50 appartements). Les services de vente au détail continuent d'être offerts dans les comptoirs postaux exploités par des entreprises locales. Veuillez vous reporter à la liste reproduite ci-dessous pour connaître l'adresse et l'heure auxquelles vous pourrez

prendre possession de votre courrier.

Pour assurer la sécurité du courrier, nous vous prions de vous munir d'une pièce d'identité portant votre nom et votre adresse postale quand vous viendrez chercher votre courrier. (Votre permis de conduire fera très bien l'affaire.) Nous vous demandons également, lorsque cela vous est possible, de venir chercher votre courrier en dehors des heures de pointe, c'est-à-dire entre 14 h et 16 h ou après 18 h.

Vous pouvez également prendre le courrier d'un ami ou d'un voisin. Pour ce faire, vous devez présenter une lettre d'autorisation dûment signée qui porte le nom et l'adresse postale de la personne concernée. Nous conserverons ce document : il vous faut donc présenter une nouvelle autorisation chaque fois que vous venez chercher le courrier d'un destinataire autre que vous-même. Vous trouverez des formulaires à cette fin dans les centres de distribution du courrier. Nous vous prions de

faire preuve de, considération envers vos voisins qui ne peuvent se déplacer en leur offrant d'aller chercher leur courrier.

Il se peut que certaines boîtes aux lettres, situées sur des rues secondaires, soient scellées temporairement. Toutefois, vous pouvez poster votre courrier dans les boîtes aux lettres situées le long des grandes artères, dans les comptoirs postaux exploités par des entreprises locales ou à votre centre de distribution du courrier.

Nous vous tiendrons informés de toute modification ultérieure par l'entremise d'avis publiés dans ce journal. Nous désirons également vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour arriver à une entente avec le Syndicat des postiers du Canada, une entente qui soit juste et réaliste dans le présent contexte économique.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre soutien.

VOUS POUVEZ MAINTENANT RAMASSER VOS CHÈQUES DU GOUVERNEMENT.

1ère étape

NOUS RECOMMANDONS AUX PERSONNES QUI HABITENT UNE RUE OU UNE AVENUE DONT LE NOM COMMENCE PAR LES LETTRES SUIVANTES DE VENIR CHERCHER LEUR COURRIER AUX HEURES CORRESPONDANTES :

A - D	lundi & jeudi	8h30 à 20h
E - O	mardi & vendredi	8h30 à 20h
P - Z	mercredi & samedi	8h30 à 20h
# de rues & avenues	mercredi & samedi	8h30 à 20h

Vous pouvez prendre votre courrier tous les jours, durant les heures d'ouverture du centre de distribution. Toutefois, pour éviter les files d'attente, nous vous suggérons de respecter l'horaire établi pour votre région.

2ème étape

BUREAU HABITUEL	VOTRE CODE	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER
Sept-Iles	G4R/G4S	437, ave. Arnaud, Sept-Iles
Beauport	G1B/G1C	550, rue Cambronner, Beauport
Beauport	G1E	Galeries de la Canardière, Mail est, Québec
Charlesbourg	G1H/G2L	8000, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg

POUR LES RÉSIDANTS DE LÉVIS, QUÉBEC ET LORETTEVILLE :

1ère étape

NOUS RECOMMANDONS AUX PERSONNES QUI HABITENT UNE RUE OU UNE AVENUE DONT LE NOM COMMENCE PAR LES LETTRES SUIVANTES DE VENIR CHERCHER LEUR COURRIER AUX HEURES CORRESPONDANTES :

A - C	lundi & jeudi	8h30 à 20h
D	mardi & vendredi	8h30 à 20h
E - Z	mercredi & samedi	8h30 à 20h
# de rues & avenues	mercredi & samedi	8h30 à 20h

Vous pouvez prendre votre courrier tous les jours, durant les heures d'ouverture du centre de distribution. Toutefois, pour éviter les files d'attente, nous vous suggérons de respecter l'horaire établi pour votre région.

2ème étape

VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER
G6V	5500, boul de la Rive-Sud, Lévis
G6W/G6X	2331, ch. du Fleuve, St-Romuald
G1G/G2J/G2K/G2M/G2N	Halles de l'automobile, 1750, rue Périgord, Charlesbourg
G2A/G2B/G2C	300, rue Racine, Loretteville

POUR LES RÉSIDANTS DE QUÉBEC :

1ère étape

NOUS RECOMMANDONS AUX PERSONNES QUI HABITENT UNE RUE OU UNE AVENUE DONT LE NOM COMMENCE PAR LES LETTRES SUIVANTES DE VENIR CHERCHER LEUR COURRIER AUX HEURES CORRESPONDANTES :

A - D	lundi & jeudi	8h30 à 20h
E - P	mardi & vendredi	8h30 à 20h
Q - Z	mercredi & samedi	8h30 à 20h
# de rues & avenues	mercredi & samedi	8h30 à 20h

POUR LES RÉSIDANTS DE QUÉBEC ET DE SAINTE-FOY :

1ère étape

NOUS RECOMMANDONS AUX PERSONNES QUI HABITENT UNE RUE OU UNE AVENUE DONT LE NOM COMMENCE PAR LES LETTRES SUIVANTES DE VENIR CHERCHER LEUR COURRIER AUX HEURES CORRESPONDANTES :

A - D	lundi & jeudi	8h30 à 20h
E - M	mardi & vendredi	8h30 à 20h
N - Z	mercredi & samedi	8h30 à 20h
# de rues & avenues	mercredi & samedi	8h30 à 20h

Vous pouvez prendre votre courrier tous les jours, durant les heures d'ouverture du centre de distribution. Toutefois, pour éviter les files d'attente, nous vous suggérons de respecter l'horaire établi pour votre région.

2ème étape

VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER
G1K	240, rue St-Joseph est., Québec
G1N	1275, rue de la Jonquière, Québec
G1R	2, Place Québec, Niveau 4, Québec

2ème étape

VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER
G1S/G1T	1215, ave du Chanoine-Morel, Sillery
G1W/G1X	3175, chemin Quatre-Bourgeois, Ste-Foy

POUR LES RÉSIDANTS DE QUÉBEC, DORCHESTER, SAINTE-FOY ET ANCIENNE-LORETTE :

VOTRE CODE POSTAL	PREMIÈRE LETTRE DE LA RUE/# DE RUES & AVENUES	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER	LES JOURS	HEURES D'OUVERTURE
G1J	A - D E - Z # de rues et avenues	Galeries de la Canardière Mail ouest, Québec	lundi et jeudi mardi et vendredi mercredi et samedi	8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h
G1L	A - D E - S T - Z # de rues et avenues	1850, 1ère Avenue, Québec	lundi et jeudi mardi et vendredi mercredi et samedi mercredi et samedi	8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h
G1M/G1P	A - D E - L M - Z	436, rue Nolin, Ville Vanier	lundi et jeudi mardi et vendredi mercredi et samedi	8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h
G1V	A - E F - M N - Z # de rues et avenues	2590, boul. Laurier, 2 étage, Ste-Foy Place Belle Cour	lundi et jeudi mardi et vendredi mercredi et samedi mercredi et samedi	8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h
G2E/G2G	A - D E - N O - Z # de rues et avenues	1515, rue St-Jean-Baptiste, pièce 170, Ancienne Lorette	lundi et jeudi mardi et vendredi mercredi et samedi mercredi et samedi	8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h 8h30 à 20h

POUR NOS CLIENTS QUI SONT DESSERVIS PAR CASES POSTALES

BUREAU HABITUEL	VOTRE CODE POSTAL	CENTRE OÙ VOUS PRÉSENTER	LES JOURS	HEURES D'OUVERTURE
Lévis	G6V	5500, boul. de la Rive-sud, Lévis	lundi au samedi	8h30 à 20h
St-Romuald	G6W	2226, boul. de la Rive-Sud, St-Romuald	lundi au samedi	9h à 21h
Sept-Îles	G4S	437, ave. Arnaud, Sept-Îles	lundi au samedi	8h30 à 20h
Beauport	G1E	580, rue Cambronner, Beauport	lundi au mercredi jeudi et vendredi samedi	9h à 17h30 9h à 20h 9h à 17h
Charlesbourg	G1G	8000, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg	lundi au samedi	8h30 à 20h
Québec, (Centre-ville)	G1K	240, rue St-Joseph est, Québec	lundi au samedi	8h30 à 20h
Québec, (Belvédère)	G1R	2, Place Québec, Niveau 4, Québec	lundi au samedi	8h30 à 20h
Sillery	G1T	1215, ave. du Chanoine-Morel, Sillery	lundi au samedi	8h30 à 20h
Sainte-Foy	G1V	2590, boul. Laurier, 2 étage, Sainte-Foy	lundi au samedi	8h30 à 20h
Loretteville	G2B	4010, boul. des Cimes, Loretteville	lundi à mercredi jeudi et vendredi samedi	8h30 à 18h 8h30 à 21h 9h à 17h
Ancienne-Lorette	G2E	1799, route de l'aéroport, Ancienne-Lorette	lundi au samedi	8h30 à 20h

Voici la liste des centres de distribution qui seront mis sur pied dans votre région dans l'éventualité d'un arrêt de travail. Si ces emplacements devaient changer, nous vous en aviserions par l'entremise de ce journal.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes/Canada Post Corporation

À votre service.

LA MODE CHIC ET BIEN PLUS!

SEARS INCROYABLES

LE SAMEDI 31 AOÛT 1991
SEULEMENT, CHEZ SEARS!

RABAIS
30%*

SUR UNE SÉLECTION DE VÊTEMENTS
DE LA COLLECTION D'AUTOMNE
POUR GARÇONS ET FILLES!

RABAIS 30%*
Sélection de pantalons tout-aller
pour garçons et filles. Tailles 7-16.
*A l'exclusion des articles "confiance".
Enfants et plus

RABAIS 30%*
Sélection de chandails d'automne
pour garçons et filles. Tailles 7-16
pour filles, tailles 8-18 pour garçons.
Enfants et plus

RABAIS 30%*
Sélection de hauts et pantalons
en tissu molletonné pour gar-
çons et filles (à l'exclusion des
marques avec licence). Tailles 4-
16 pour garçons, 7-16 pour filles.
Enfants et plus

*Sur articles à prix ord. seulement
Articles des illustrations pas nécessairement identiques aux articles décrits dans cette annonce.

ET VOYEZ ENCORE TOUS CES ACHATS!

RABAIS 25%*
Toutes les mallettes, fourre-tout
et sacs d'école. Juste à temps pour
la rentrée!
Bagages

RABAIS 25%*
Tous les pantalons habillés pour hommes;
modèles et couleurs variés.
*Sur articles à prix ord. seulement
Vêtements habillés pour hommes

RABAIS 20%*
Toutes les vestes sport et blazers pour hommes.
Venez tôt!
Vêtements habillés pour hommes

RABAIS 25%*
Tous les hauts en tissu molletonné pour hommes.
(A l'exclusion des hauts molletonnés de marques
connues)
Vêtements tout-aller pour hommes

RABAIS 25% ADDITIONNEL
Sur toutes les sandales et chaussures d'été déjà à
prix réduits pour femmes.
Chaussures tout-aller pour femmes

RABAIS 25%*
Toutes les chaussures pour enfants.
C'est chez Sears que vous
trouverez les bons achats de la
rentree!
Enfants et plus

RABAIS 110\$
Ens. 5 pièces pour la cuisine avec table résistante aux
marques et 4 chaises. No 27330. Ord. 609,99\$.
L'ens. 499,99\$
Meubles

SEULEMENT 449\$
Canapé modulaire 2 pièces de qualité avec coussins
réversibles pour confort assuré... à un prix fantastique!
Motif floral noir/mauve. En vigueur jusqu'à épuisement
des stocks. Seulement 449\$
Meubles

RABAIS 70\$
Laveuse Kenmore grande capacité, 3 réglages de tem-
pérature lavage/rinçage. Garantie 10 ans**. Blanc.
No 268 540 000. Ord. 539,99\$ Ch. 469,99\$
Gros appareils ménagers

RABAIS 25% ADDITIONNEL
Sélection de T-shirts pour garçons
en tailles 4-6X.
Enfants et plus

RABAIS 50\$
Sècheuse automatique Kenmore grande capacité, 2
programmes minuté chaud/froid. Blanc. No 268 581 000.
Ord. 399,99\$ Ch. 349,99\$
***Tous les détails de la garantie en magasin.
Gros appareils ménagers

RABAIS 41\$
Four à micro-ondes 0.8 pi.cu. Puissance 700 watts.
Blanc. No 228 587 141. Ord. 260,60\$ Ch. 219,60\$
Gros électroménagers

RABAIS 184\$
Aspirateur-traineau Kenmore 1300 watts. Nettoie sur
13 5/8" de largeur. 4 accessoires. No 208 532 710.
Ord. 499,45\$ Ch. 314,99\$
Entretien des sols

RABAIS 10% ADDITIONNEL
Séparables McKids* pour
tout-petits. Tailles nouveau-né-6X.
Venez tôt pour un meilleur choix!
*TM/MC McDonalds Corporation
Enfants et plus

RABAIS 100\$
Aspirateur vertical Kenmore avec puissance égalant
certains modèles plus gros. No 208 530 140. Nettoie
sur 11 1/2" de largeur. Ord. 236,32\$ Ch. 136,32\$
Entretien des sols

RABAIS 50\$-200\$
12 téléviseurs choisis, modèles 14 à 28"
Ord. 249,99\$-1099,99\$ Ch. 199,99\$-899,99\$
En vigueur jusqu'au samedi 21 septembre 1991
Électronique

SEULEMENT 29\$
Moquette Saxony texturée avec protection
Résistache*. No 13680.
*Marque certifiée de E.I. Du Pont de Nemours et Compagnie.
En vigueur jusqu'au samedi 21 septembre 1991
Revêtements de sol

RABAIS 20%*
Sélection calculatrices scientifiques de Texas
Instruments et Casio*. Modèles variés.
En vigueur jusqu'au samedi 21 septembre 1991
Électronique

RABAIS 25%*
Toutes les robes pour fillettes.
Modèles, couleurs variés en tailles
4-16.
Enfants et plus
En vigueur jusqu'au samedi 7 septembre 1991

ENSEMBLES DÉPARÉILLÉS
Ensembles matelas et sommiers Sears-O-Pedic®
avec motifs fin de série. Garantie de 10 ans**. Ord.
259\$-369\$. Ch. 199,99\$-299,99\$
**Tous les détails de la garantie en magasin
Meubles

MOITIÉ PRIX
Sélection de blouses comprenant modèles à
imprimés, noir et blanc, ou à garniture dentelle.
Ord. 38\$-42\$. Ch. 18,99\$-20,99\$
Vêtements sport pour dames

SEULEMENT 29\$
Rabais 20\$ sur jeans Levi's® coupe régulière pour
femmes. Tout un achat!
Ch. 49,99\$

RABAIS 25% ADDITIONNEL
Sur articles variés à prix déjà réduits pour femmes:
sous-vêtements de tous les jours, et sous-vêtements
pour la nuit.
Boutique intime



**SUPER
OFFRE
D'UN
JOUR**

**LE DÉTERSIF
"ULTRA TIDE"**
À SEULEMENT 1,99\$

RABAIS 25%*
A l'achat de haut, ou bien pantalon/collant de
toute tenue d'exercice.
*Sur articles à prix ord. seulement
Vêtements sport pour femmes

**RABAIS 15%* SUR TOUS
LES HAUTS**
Hauts pour jeunes hommes, choix de couleurs
et de modèles. Venez tôt et économisez!
*Sur articles à prix ord. seulement
Nouvelle Dimension

SEULEMENT 24\$
Rabais 5\$ sur montre quartz à affichage
analogique pour enfants, avec 2 crayons, et
bracelet de montre dans étui à crayons.
Bijoux et montres
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

SEULEMENT 69\$
Papiers mouchoirs Majesta, boîte de 150.
Affaires d'or

SEULEMENT 99\$
Papier d'aluminium Reynolds; 12" X 25".
Faites provision chez Sears!
Affaires d'or

SEULEMENT 1\$
Détergent liquide Sunlight® pour laver la
vaisselle. Format 1 L. Faites provision chez
Sears!
Affaires d'or

SEULEMENT 2\$
Détergent en poudre Sunlight® pour le lave-
vaisselle. 1.4 kg.
Affaires d'or

RABAIS 20%*
Toutes les couvertures en stock...une sélection
de modèles variés en coton ou en acrylique.
*Sur articles à prix ord. seulement

RABAIS 25-30%
Une sélection de meubles pour chambres à
coucher de jeunes, parfaits pour l'étudiant!
Meubles

RABAIS 15%*
Tous les ensembles draps et douillettes pour
lits de jeunes. Une super sélection de motifs!
Litene
*Sur articles à prix ord. seulement

RABAIS 200\$
Ens. 11 pièces Augusta® pour le golf. No
31509/10. Sears ord. 683,64\$. Ch. 483,64\$
Sports
Les prix ord. mentionnés sont des prix Sears

RABAIS 5\$-80\$
Toutes les tondeuses en stock. Nos 35000/
36000. La sélection comprend des modèles
électriques et à essence.
*Sur articles à prix ord. seulement
Centre du jardin

RABAIS 50%
Sur une sélection de montres fin de série de
marques Timex et Cardinal. **Pour hommes,
femmes.** Sears ord. 24,99\$-59,99\$.
Ch. 12,49\$-29,99\$
Pour enfants, Sears ord. 11,43\$-47,77\$.
Ch. 5,71\$-23,88\$
Bijoux
La sélection peut varier selon les magasins

RABAIS 70\$
Scie à guichet compacte 16" de Craftsman®.
Garantie 1 an**. No 28611. Ord. 219,99\$.
Ch. 149,99\$
**Tous les détails de la garantie en magasin
Quincaillerie

AUTRES RABAIS!
La plus grande réclame jamais lancée par
Sears pour la Rentrée des classes, se
poursuit jusqu'au 7 septembre 1991!
Vêtements pour enfants



SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

**SATISFACTION OU
REMBOURSEMENT**

**SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ
DANS TOUT LE CANADA**

**LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES
MAGASINS À RAYONS AU CANADA**

**LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE
DIEHARD, CRAFTSMAN**

Les mentions "Ord." ou "Ét." de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444. Copyright Canada, 1991, Sears Canada Inc.

Tous les articles, couleurs ou tailles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

LES LENDEMAINS DU COUP D'ÉTAT EN URSS

■ Interdiction du Kazakhstan

MOSCOU (Reuter) — Le président du Kazakhstan, Nursultan Nazarbaïev, a interdit hier toute nouvelle explosion nucléaire expérimentale à Semipalatinsk, principal centre d'essais de l'URSS, rapporte l'agence Tass. Le décret du président Nazarbaïev a coïncidé avec l'annonce à Moscou par le nouveau ministre de la Défense Evgueni Chapochnikov, devant le Parlement soviétique, de « l'annulation » de trois explosions prévues sur ce site. L'armée soviétique a transféré l'an dernier son principal programme d'essais nucléaires dans l'île arctique de Novaia Zemlia.

■ La Pravda réapparaîtra

MOSCOU (AP) — Le plus célèbre quotidien d'Union soviétique, la Pravda (la Vérité), reprendra sa parution demain sur la forme d'un journal indépendant et non plus en tant que porte-parole du parti communiste, a annoncé hier soir l'agence Tass. La parution du journal avait été suspendue par le président russe Boris Eltsine et il était introuvable dans les kiosques depuis le 23 août. Fondée en 1912 par Lénine, la Pravda a toujours été depuis cette date le relais des positions du Parti communiste soviétique.

■ Opposition aux USA

WASHINGTON (AFP) — Une forte majorité d'Américains reste opposée à une aide financière directe des États-Unis à l'Union soviétique et préfère les conseils techniques ou la levée des barrières douanières, selon un sondage du Washington Post et de la chaîne ABC publié hier. Les trois-quarts des personnes interrogées estiment qu'il « ne faudrait pas apporter » une aide financière directe à l'URSS et 53% des sondés sont également contre des prêts à faibles taux d'intérêt.

■ Funérailles sans honneurs

MOSCOU (AFP) — Le maréchal Sergei Akhromeïev, le conseiller militaire du président Mikhaïl Gorbatchev, qui s'est suicidé samedi dans son bureau du Kremlin, a été enterré hier à Moscou sans les honneurs militaires dus à son rang, a annoncé l'agence TASS. Il a été inhumé dans un cimetière de la banlieue de Moscou sans garde et sans salve d'honneur.

■ Reproche de Chevardnadze

NEW YORK (Reuter) — Edouard Chevardnadze considère que Mikhaïl Gorbatchev a créé en URSS les conditions propices à un coup d'Etat et a encouragé par son indécision les conservateurs qui ont tenté de le renverser. Dans l'épilogue fraîchement rédigé de son nouveau livre « L'avenir appartient à la liberté » et publié hier par l'hebdomadaire américain Newsweek, l'ancien ministre des Affaires étrangères reproche au président soviétique « son indifférence envers ses vrais camarades, sa méfiance envers les forces démocratiques ». Il écrit que Gorbatchev « a nourri la junte par son indécision ».

■ Radio-Liberté à Moscou

MUNICH, Allemagne (AFP) — Radio-Liberté, la voix américaine à destination de l'URSS longtemps honnie par le régime communiste soviétique, va ouvrir une page surprenante de son histoire en ouvrant prochainement un bureau à Moscou. Radio-Liberté a dépêché hier deux de ses collaborateurs à Moscou pour accepter officiellement la proposition du président russe Boris Eltsine d'ouvrir un bureau à Moscou.

■ Accord en Lettonie

RIGA, Lettonie (AFP) — Un accord est intervenu mercredi entre le vice-premier ministre letton Ilmars Biers et le commandant du district frontalier de la Baltique Valentin Gaponenko sur une surveillance conjointe lettone et soviétique de la frontière occidentale de cette république balte, a annoncé hier le service de presse du gouvernement de Riga.

Bush et Major fixent leurs conditions

KENNEBUNKPORT, Maine (AFP, Reuter) — Le président George Bush et le premier ministre britannique John Major ont déclaré hier à l'issue de leurs entretiens qu'ils étaient d'accord pour lier l'aide à long terme à l'URSS à un plan de réformes et à une réduction des dépenses militaires soviétiques.

« Les priorités sont de régler les problèmes de nourriture et de distribution de la nourriture, de décider de quelles façons nous pouvons aider les Soviétiques à optimiser leur propre capacité à produire dans les domaines alimentaire et industriel », a déclaré Major durant une conférence de presse conjointe avec le président américain.

Les Occidentaux ont cependant un urgent besoin de plus amples informations sur ce qui se passe en URSS, a-t-il ajouté.

Major a précisé que tous deux s'étaient mis d'accord sur six points en ce qui concerne les mesures d'assistance immédiates: utilisation des crédits existants pour l'achat de denrées alimentaires, évaluation des besoins soviétiques dans ce domaine, missions techniques



Le président Bush et le premier ministre Major ne divergent pas d'opinion sur la façon d'aider l'Union soviétique.

pour aider à la distribution, assistance technique, participation du Fonds monétaire international et de la Banque Mondiale à cette aide technique, accélération de l'octroi à l'URSS du statut de membre associé de ces organisations.

Ces six points ne diffèrent guère de ce qui a été décidé lors du sommet des sept pays les plus industrialisés, en juillet dernier à Londres.

Les Baltes attendront

Par ailleurs, le président Bush n'a toutefois pas, comme

certain observateurs l'attendaient, annoncé la reconnaissance diplomatique formelle par les États-Unis de l'indépendance de la Lituanie, de la Lettonie et de l'Estonie.

« Nous avons exhorté les dirigeants soviétiques à ne pas s'opposer à ce qui est inévitable, à ce changement inévitable », a-t-il déclaré.

Bush n'a pas voulu s'avancer sur la date à laquelle les États-Unis reconnaîtraient l'indépendance des trois États baltes.

Le G-7 maintient une ligne prudente

LONDRES (AFP, Reuter, CP) — Les grands pays industrialisés du groupe des Sept ont annoncé hier qu'ils offraient rapidement une aide alimentaire et médicale à l'Union soviétique, mais qu'ils maintiendraient leur prudence au sujet de l'aide économique réclamée par Moscou.

C'est ce qu'ont indiqué les représentants personnels des chefs d'États et de gouvernements du G-7 après une réunion à Londres.

Ces orientations doivent être accompagnées aussi vite que possible d'un programme de stabilisation économique en URSS car « la situation se dégrade à une vitesse considérable », ont estimé les « sherpas » à Londres.

Les représentants du G-7 ont confirmé leur volonté d'intégrer l'URSS dans l'économie mondiale, annoncée le mois dernier lors du sommet économique de Londres.

Une source canadienne, ayant requis l'anonymat, a indiqué que le Canada se pencherait principalement sur les pénuries pouvant survenir dans le domaine de l'alimentation, de l'agriculture et de l'énergie.

Avant la réunion l'Allemagne, la France et l'Italie avaient pris fermement position en faveur d'une aide financière accrue à l'URSS mais les États-Unis, la

Grande-Bretagne et le Japon s'étaient opposés à des apports de fonds massifs.

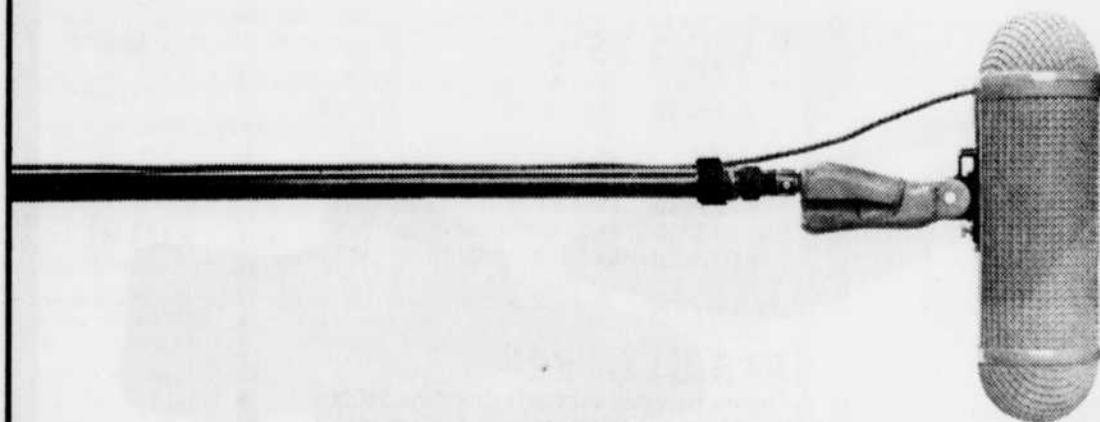
Les représentants des Sept ont aussi souhaité un travail coordonné des institutions internationales telles que le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque Mondiale pour aider l'URSS à définir sa politique et acheminer l'assistance technique.

Le premier ministre Major, président en exercice du G-7, doit se rendre dimanche à Moscou pour rencontrer les dirigeants soviétiques et russes et déterminer le partage des responsabilités actuel.

D'autre part, la possibilité d'inviter Mikhaïl Gorbatchev au prochain sommet de la Communauté économique européenne a été discutée en marge d'une réunion du G7, a révélé une source diplomatique.

Les Pays-Bas, qui assurent la présidence tournante de la CEE, ont confirmé qu'une réunion des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté était envisagée à la mi-septembre.

**CERTAINES TÉLÉS
VOUS DONNENT
À PEINE LE DROIT
DE PENSER.
NOUS VOUS DONNONS
LE DROIT DE PAROLE.**



Loin d'encourager la passivité, Radio-Québec préfère laisser les gens s'exprimer en toute liberté et ce, quitte à être témoin de certains accrochages. C'est notre opinion... et nous la partageons !

Droit de parole. Vendredi 20 h ou lundi 15 h 30.

Réalisation : Gaëtan Lavoie

L'autre télé. L'autre vision.



**Radio
Québec**

CAHIERS SPÉCIAUX
10 SEPT. Nos cahiers spéciaux, c'est spécialement pour vous...

MODE AUTOMNE- HIVER

Des idées-mode pour en mettre plein la vue.

Les nouvelles tendances de la mode pour les femmes et pour les hommes, les nouvelles silhouettes des vêtements, l'originalité des accessoires.

Date limite pour les annonceurs: 3 septembre

Réservations: 647-3435

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CAHIERS SPÉCIAUX
19 SEPT. Nos cahiers spéciaux, c'est spécialement pour vous...

VOTRE FOYER

Des idées-maison pour se faire un doux chez-soi.

Des conseils pratiques sur le choix et l'achat des meubles, la décoration intérieure et l'entretien de la maison.

Date limite pour les annonceurs: 14 septembre

Réservations: 647-3435

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CAHIERS SPÉCIAUX
28 SEPT. Nos cahiers spéciaux, c'est spécialement pour vous...

LA BONNE CHÈRE

Des idées-bouffe pour goûter les plaisirs de la table.

Une foule d'articles consacrés à la gastronomie, la cuisine, le monde de la restauration et la chronique Bonne chère soulignent le Mois de la restauration.

Date limite pour les annonceurs: 23 septembre

Réservations: 647-3435

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

La CEE et les USA accusent la Serbie d'aggraver la situation en Yougoslavie

(D'après AP, Reuter, AFP) — La Communauté européenne et les États-Unis ont tous deux accusé hier la Serbie d'être responsable de l'aggravation de la situation en Yougoslavie et a en outre dénoncé l'attitude de l'armée fédérale, de plus en plus ouvertement aux côtés des Serbes.

À Belgrade, le président yougoslave Stipe Mesic, un Croate, a dit que l'armée fédérale ne répondait pas aux autorités civiles du pays et qu'il n'y avait plus qu'une mince chance d'éviter une « sale guerre » en Croatie.

Au nom de la CEE, le ministre néerlandais des Affaires étrangères Hans Van den Broek a déclaré que son pays proposera dimanche que les Douze « accroissent leur pression » sur la Serbie pour qu'elle accepte la présence d'observateurs internationaux, et discuter de « nouvelles mesures » avec les cinq autres républiques si la Serbie refuse.

Un porte-parole du Ministère a ensuite déclaré que ces mesures pourraient être politiques, économiques ou diplomatiques, mais a exclu tout recours à la force. Il a ajouté que les initiatives pourraient aussi être prises désormais dans le cadre de la CSCE.

La CEE a proposé mardi une conférence de paix et la création

d'une commission d'arbitrage européenne, mais exige comme préalable un cessez-le-feu réel à compter de dimanche.

Aux États-Unis, le département d'État a déclaré hier que les dirigeants serbes et ceux de l'armée fédérale « portent une responsabilité particulière et croissante » dans les affrontements.

« Il est clair que les unités de l'armée fédérale en Croatie ne se sont pas comportées comme un garant impartial du cessez-le-feu », a déclaré le porte-parole Richard Boucher.

« Au contraire, elle ont activement soutenu les forces serbes locales qui violent le cessez-le-feu et causent la mort de citoyens qu'elles sont tenues par la constitution de protéger. »

Atrocités

Henri Wijnaendts, émissaire de la Communauté européenne en Yougoslavie, a déclaré hier avoir été témoin d'atrocités et a imputé en grande partie à l'armée fédérale les effusions de sang dans la

république sécessionniste de Croatie.

« Nous sommes atterrés par l'ampleur des violences que nous avons vues et dans lesquelles étaient impliquées des armes lourdes — artillerie, lance-roquettes, attaques aériennes », a Henri

Wijnaendts, qui est ambassadeur des Pays-Bas en France.

Ni les forces croates, ni les francs-tireurs serbes ne disposent de pièces d'artillerie ou d'avions.

« Nous ne pouvons rester passifs devant cela. C'est la guerre, ici », a-t-il déclaré à Zagreb.



Victime de la mafia

Liberto Grassi, un industriel de Palerme, a été assassiné hier matin devant son domicile à Palerme. Il était devenu un héros en Italie après avoir refusé publiquement de céder à une tentative d'extorsion de la mafia. Grassi, 67 ans, a été tué de plusieurs coups de feu. Ses assassins ont pris la fuite. Selon la police de Palerme, Grassi, marié et père de deux enfants, avait refusé une protection devant son domicile.

Aoun quitte le Liban grâce à une opération bien orchestrée

PARIS (Reuter, AFP) — Le général chrétien Michel Aoun a quitté hier le Liban pour un exil en France, lors d'une opération minutieusement préparée par la France et qui comprenait l'utilisation d'un sous-marin, d'un Zodiac, de plusieurs voitures et d'au moins deux avions.

Selon un correspondant de Reuter à Marseille, la famille du général Aoun serait arrivée hier en début de soirée dans une villa de cette ville.

Le général chrétien, deux de ses collaborateurs et un garde du corps ont quitté à l'aube l'ambassade de France à Beyrouth, par une porte dérobée, pour s'engouffrer dans des voitures blindées. Le

cortège a gagné la base navale de Golden Beach, où le général Aoun et ses collaborateurs ont embarqué à bord d'un Zodiac de la Marine nationale, qui a rallié un sous-marin croisant au large.

Pendant ce temps, deux autres convois de voitures, utilisées comme des leurres, ont quitté la mission diplomatique française pour l'aéroport de Beyrouth, où un avion attendait en bout de piste, prêt à décoller.

Le raid irakien avait pour but de récupérer des armes abandonnées

KOWEIT (AP, AFP) — Le raid irakien sur l'île koweïtienne de Boubiane, mercredi, avait pour but de récupérer des armes abandonnées par les forces de Bagdad lors de leur fuite en février.

C'est ce qu'ont indiqué hier des sources occidentales au sujet de cette opération durant laquelle l'aviation koweïtienne a coulé un navire irakien et les garde-côtes ont capturé 46 soldats irakiens.

Trente-quatre autres soldats irakiens ont pu prendre la fuite. Les militaires irakiens s'apprêtaient à quitter l'île à bord de cinq bateaux de pêche, avec les armes récupérées, lorsqu'ils ont été interceptés.

Plusieurs vedettes irakiennes sont intervenues pour tenter de porter secours aux bateaux de pêche. L'armée koweïtienne a alors fait appel à l'aviation, qui a fait décoller plusieurs appareils A4-Skyhawk, a-t-on appris auprès d'un diplomate occidental. Au moins une vedette aurait été coulée et trois arraisonnées par l'armée koweïtienne.

En Bref

■ Avez du conducteur

NEW YORK (Reuter) — Le conducteur d'une rame de métro dont le déraillement a fait cinq morts et 175 blessés, mercredi à New York, a reconnu hier avoir bu une quantité « formidable » de whisky et de bière, accéléré et s'être endormi aux commandes avant la catastrophe. Des experts ont déclaré, à la suite d'examen, que Robert Ray, 38 ans, n'avait absorbé aucune drogue.

■ Pas d'infraction

MADISON, Wisconsin (AFP) — Trois policiers qui avaient été suspendus pour n'avoir pas prêté assistance à un adolescent qui devait ensuite être tué par Jeffrey Dahmer, un homme qui a avoué avoir commis 17 assassinats, ne seront pas poursuivis, a annoncé hier le procureur de l'État du Wisconsin, James Doyle. « Avoir un jugement incorrect de la situation ne constitue pas une infraction », a déclaré le procureur.

■ Enquête en France

PARIS (AFP) — Le gouvernement français a ordonné jeudi soir l'ouverture d'une enquête après que le quotidien Le Monde eut fait état d'un éventuel financement du Parti socialiste par l'ancien dictateur du Panama, Manuel Noriega, a indiqué le ministère de la Justice dans un communiqué. Le financement occulte du parti socialiste, notamment pour la campagne présidentielle de 1988, a provoqué un des plus grands scandales politico-financiers de ces dernières années.



ENTREPÔT DE CHAUSSURES

PLUS DE 500 000\$ EN STOCK
DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER



Entrepôt de la chaussure

★ LUIGI ★

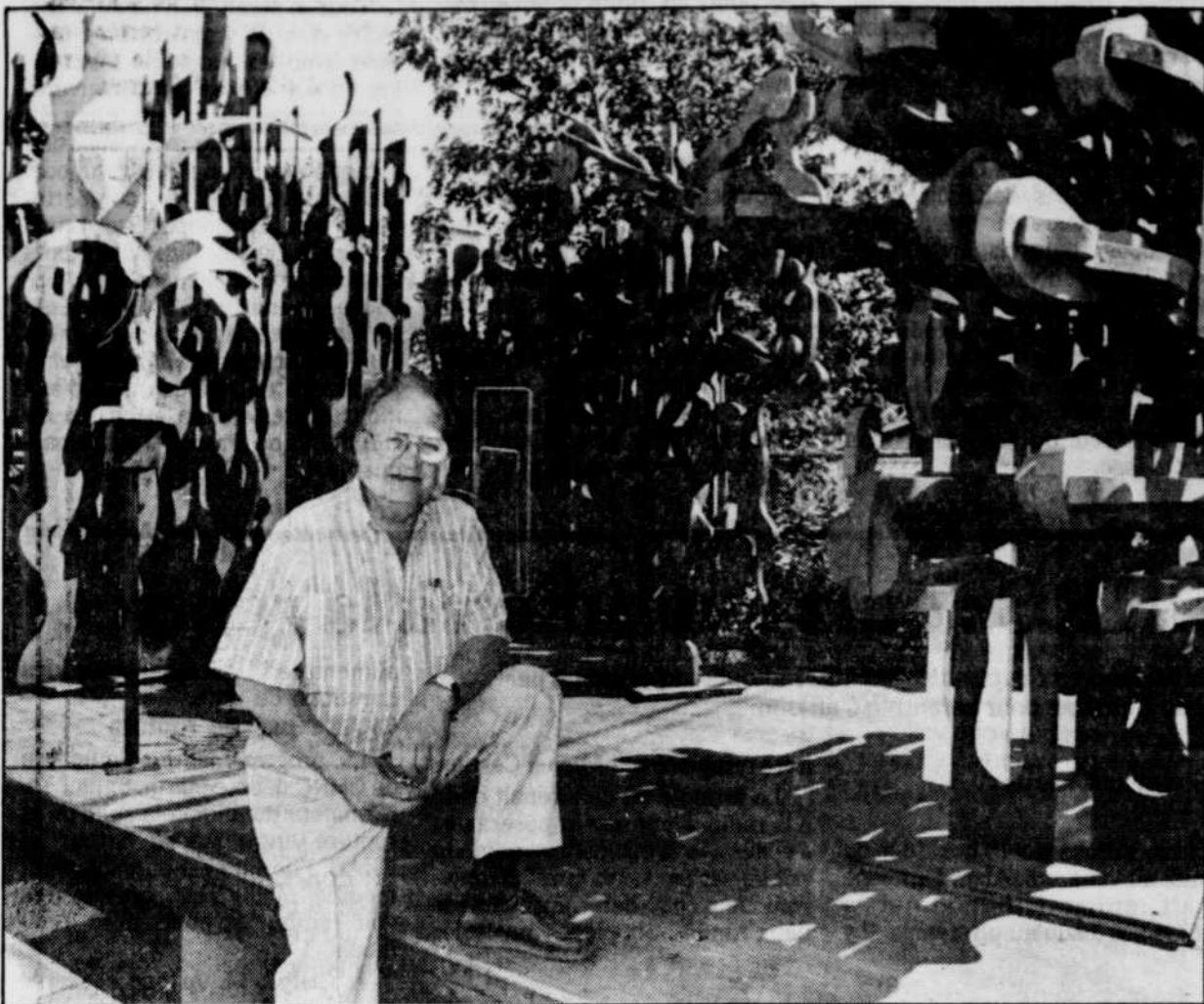
8385 BOUL. HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG
G1G 4E1

FACE AU CARREFOUR CHARLESBOURG

624-8056



Week-End



La maison du sculpteur Pierre-Paul Bertin, à Beauport, attire les regards de maints passants.

L'étonnant paradis tout en sculptures de P.-P. Bertin

Sur l'avenue Royale, au coeur du vieux Beauport, une maison attire le regard du promeneur. Dans une vaste galerie vitrée courant sur deux murs, se profilent des formes extraordinaires, certaines en bois, d'autres en métal, l'ensemble évoquant une sorte de serre où prolifère une végétation fantastique. Et si l'on s'attarde à regarder derrière cette maison, on constate que tout le jardin est couvert de ces mystérieuses excroissances...

par RÉGIS TREMBLAY
LE SOLEIL

Bien qu'il s'agisse d'une maison et d'un jardin privés, et non d'une galerie d'art, le véritable amateur y sera bien reçu par les maîtres du lieu, le sculpteur Pierre-Paul Bertin et son épouse Paule. La centaine de sculptures, hauts-reliefs et panneaux muraux forment un ensemble impressionnant dans un environnement impeccable.

« En déménageant dans cette maison, il y a neuf ans, il a d'abord fallu nettoyer et aménager le terrain », déclare Bertin, un artiste français installé au Québec depuis 25 ans. Le résultat est exemplaire : un dédale de jolies allées bordées par un gazon bien entretenu, nous conduisant à travers des pié-

ces qui s'élèvent jusqu'à cinq mètres du sol.

Ici, une sculpture tient lieu en même temps de fontaine. Là, un groupe en bois teint est percé d'une porte pour permettre la déambulation méditative. Les murs extérieurs et intérieurs sont couverts de hauts-reliefs. Des formes partout, certaines en tuyaux de cuivre, d'autres en plastique industriel, d'autres encore en bilots, cet ensemble abstrait donne l'impression d'être à l'intérieur du cerveau fertile de l'artiste. Une flore cervicale, en quelque sorte.

Sculptures démontables

La plupart des grandes sculptures en bois de Bertin ont la caractéristique d'être démontables. Voilà ce qui explique la présence de ces vis et boulons, un

peu partout. « Je n'ai qu'à les dévisser pour les livrer et les remonter ailleurs, sur demande ! Des sculptures en kit, si l'on veut ! De plus, elles sont enduites d'une teinture exclusive, qui les empêche de fendre sous les rigueurs de nos climats. »

Dans un coin de paradis sculptural, deux immenses chiens s'agitent. Paule Bertin me dit que leur présence inspire beaucoup le sculpteur. Il faut dire que si Pierre-Paul manie aussi bien la scie ronde que le ciseau à bois ou le chalumeau, Paule sait se servir d'une scie mécanique.

Tous deux mettent la dernière main à l'exposition qui débutera dimanche. Le vernissage aura lieu de 14 h à 17 h. L'adresse est le 805, avenue Royale, dans le centre de Beauport.

Depuis 1946, Pierre-Paul Bertin a participé à plus de 200 expositions en solo ou en groupe, dans différents pays. Après un demi-siècle passé à sculpter, Bertin sait qu'il a le temps pour lui. Comme il le dit, la sculpture est « un métier de lenteur ».

Seules CITF et CHOI ont été épargnées

Les stations de radio ont perdu des plumes cet été à Québec

Mauvais été pour la radio à Québec. Toutes les stations perdent des plumes, sauf CITF-FM et CHOI-FM qui ont gagné des auditeurs autant dans la région immédiate (marché central) que dans leur territoire total de diffusion depuis l'été dernier.

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

CHIK-FM demeure numéro un. Mais malgré le dynamisme de *La Jungle*, en tête de 6 h à 9 h avec 70 500 auditeurs, la station ne dépasse pas ses scores du printemps.

Robert Gillet et sa bande gagnent haut la main le 3e rang le matin à CJRP. L'émission qui entre en ondes à 6 h 30 a fait grimper à 23 000 la moyenne au quart d'heure entre 6 h et 9 h. À cette période, CBV descend dans la cave du classement avec 8000 auditeurs, soit la moitié moins que l'été dernier. Le tout nouveau « morning man » André Chouinard aura une pente abrupte à remonter.

Ce sont là quelques résultats fragmentaires d'un sondage BBM réalisé durant les semaines du 24 au 30 juin, du 8 au 14 juillet et du 29 juillet au 4 août. Il a été livré aux stations hier sur disquettes informatiques.

Les 7-12 ans ne font plus partie de l'auditoire sondé comme c'était le cas l'été dernier. Ceci peut expliquer une partie des écarts à la baisse qu'on note dans les résultats.

L'heure des bulletins

Au rayon des performances individuelles.

L'équipe de *La Jungle* de CHIK-FM (Gilles Parent, Alain Dumas, Michel Morin et cie) atteint sa plus forte moyenne avec 93 600 à 8 h. À la même heure CHRC — avec André Arthur la majorité du temps — avait 81 100

auditeurs. Pour les deux heures qui suivent, l'animateur de cette émission a 75 200 auditeurs en moyenne.

De 6 h à 10 h, CHRC conserve la tête. Elle atteint une moyenne au quart d'heure de 46 100 entre 6 h et 10 h, devant CHIK-FM qui obtient 43 100. Myriam Ségala a été captée par 66 200 personnes entre 7 h et 8 h et *La Jungle* par 87 600 à CHIK-FM durant la même période.

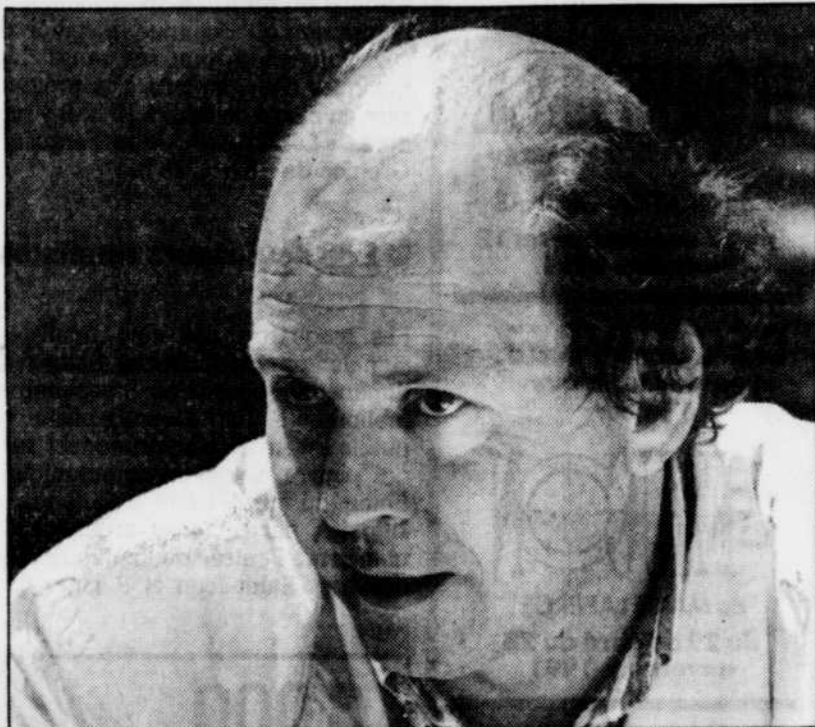
À *L'Informateur*, André Arthur était capté par au moins 45 100 auditeurs en moyenne au quart d'heure dans le marché de Québec le midi. Les résultats incluent toutefois une semaine où il n'était pas à l'antenne. Cette émission a été abandonnée par le réseau Télémedia à la mi-juillet.

Auditeurs boudeurs

Cet été dans l'ensemble, les auditeurs ont plutôt boudé la radio. Mais CITF-FM et CHOI-FM ont quand même tiré leur épingle du jeu. Quant aux stations AM, à l'exception de CHRC, elles occupent les derniers rangs derrière les stations FM.

Les moyennes au quart d'heure en semaine sont en hausse à CHRC dans la majorité des émissions. L'auditoire total descend néanmoins sous la barre du quart de million. Il diminue de 214 600 à 176 000 depuis l'été dernier dans la région immédiate de Québec.

CJMF-FM connaît aussi un sort cruel en glissant au 4e rang dans le marché central, dépassée par CITF-FM. La station pouvait espérer davantage en ciblant très ou-



Robert GILLET

vertement l'auditoire des 25-35 et en misant fortement sur la musique.

Même la station country CFLS connaît des déboires en perdant le tiers de ses auditeurs de l'été dernier. CJRP chute de 129 600 à 107 000 dans le marché central depuis l'été dernier.

CBV fait pis encore avec 43 200 fidèles seulement dans la région immédiate.

Été « anti-média »

Pour les stations FM, ces résultats peu éclatants sont d'autant plus étonnants que l'été est d'ordinaire une période en or.

« Ce fut un été anti-média », commente le directeur de CHIK-FM Michel Audy, néanmoins heureux de ce premier

rang. Il prévoit une relative stabilité dans les stations FM au cours des prochains mois. Mais il croit que la flèche de CHRC pointe vers le bas. Ce qui pourrait bénéficier à CJRP, l'autre station du groupe Radio-Mutuel dont il fait partie.

M. Roger Hébert, directeur des programmes à CHRC, n'est pas de cet avis. Il attribue une large part des baisses des stations à la disparition du groupe d'âge des 7-12 ans du sondage. Il s'est dit satisfait des émissions en semaine qui ont dans l'ensemble accru leur auditoire de l'été dernier.

« C'est un BBM surprenant et décevant », a dit en ondes hier matin M. Claude Thibodeau, directeur général de CJMF-FM, en signalant que les trois stations de tête ont perdu les plumes.

Rayonnement total

	Été 91	Print. 91	Été 90
1-CHIK-FM	347 600	388 900	397 500
2-CJMF-FM	260 900	263 600	420 500
3-CHRC	239 800	267 800	314 400
4-CITF-FM	194 900	177 000	188 900
5-CHOI-FM	175 200	166 000	156 600
6-CJRP	175 000	183 300	188 200
7-CFLS	97 000	119 600	147 100
8-CBV	61 000	90 000	99 000

Marché central de Québec

	Été 91	Print. 91	Été 90
1-CHIK-FM	218 300	219 500	236 800
2-CHRC	176 000	187 400	214 600
3-CITF-FM	136 000	122 600	124 600
4-CJMF-FM	133 700	150 000	225 400
5-CHOI-FM	112 300	116 700	107 400
6-CJRP	107 900	120 500	129 600
7-CFLS	55 000	73 000	81 300
8-CBV	43 200	78 000	79 400

Émissions réveil-matin (6h-9h)

	Été 91	Été 90
1-CHIK-FM	70 500	58 700
2-CHRC	55 800	53 400
3-CJRP	23 000	15 400
4-CJMF-FM	17 300	37 900
5-CITF-FM	13 500	9 300
6-CFLS	10 900	16 000
7-CHOI-FM	9 800	8 300
8-CBV	8 000	16 700

BRENNAN SWORTH
DUR COMME LE STONE
Version française
STE-FOY
Ven.: 19h20, 21h20
Sam., dim., lun.: 13h20, 15h20, 17h20, 19h20, 21h20

101 DALMATIENS
Sam., dim., lun.: 13h20
STE-FOY

HARLEY DAVIDSON MARLBORO MAN
V.O. anglaise
STE-FOY
Ven.: 19h10, 21h20

THELMA LOUISE
Ven.: 18h30, 21h05
Version française
STE-FOY

MATINÉES LUNDI, CONSULTEZ LES HORAIRES

DOCTOR
L'histoire d'un chirurgien qui devient un simple patient et ensuite, un médecin extraordinaire.
STE-FOY
2500 BOUL. LEFEBVRE 656-0592

"Le plus beau cadeau depuis 'LES AILES DU DESIR'"
— Léonce Gaudreault — Le Soleil

MUSIQUE DE PHILIP GLASS et ARNO
MERCI LA VIE
STE-FOY
Ven.: 18h45, 21h15
Sam., dim., lun.: 13h30, 16h, 18h30, 21h15

CÉLÉBREZ LA FÊTE DU TRAVAIL AVEC LE NO 1!

T2
Version française
STE-FOY
Ven.: 18h15, 21h05
Sam., dim., lun.: 13h30, 16h30, 18h30, 21h05

EN CETTE LONGUE FIN DE SEMAINE, LE DOCTEUR SERA "PRÉSENT!"

DOC HOLLYWOOD
Version originale anglaise
STE-FOY
Ven.: 18h30, 21h
Sam., dim.: 13h30, 16h, 18h30, 21h

Toujours pas de candidat au grand prix des Amériques

« La demoiselle sauvage » au secours du Québec

MONTREAL — Comme on s'y attendait un peu, le Québec a redoré son blason hier au Festival des films du monde par la présentation de *La demoiselle sauvage*, de Léa Pool, film d'abord remarquable pour sa grande beauté visuelle. Tout de suite après, une jeune cinéaste d'origine finlandaise étonnait dans la compétition avec son tout premier long métrage, *Freud quitte la maison*, intéressant pour la finesse de sa description des rapports familiaux.

par LÉONCE GAUDREAU
LE SOLEIL

Au-delà des plaisirs que ces deux films ont procurés aux festivaliers et sans doute aussi aux membres du jury (ils trouveront sûrement une manière de les inscrire dans leur palmarès), on ne voit pas en-

core qui, jusqu'à présent, pourrait remporter le Grand Prix des Amériques. À trois jours de la fin du festival, c'est inquiétant.

Il faudrait donc que Percy Adlon (avec *Salmonberries*) nous refasse aujourd'hui-même le coup de son poétique *Bagdad Café*, ou que la surprise nous vienne de-

main d'un cinéaste japonais octogénaire, Tadashi Imai, avec *La guerre et la jeunesse*, sur le thème d'Hiroshima déjà bien évoqué par Imamura (*Pluie noire*) et Kurosawa (*Rêves*). Un espoir peut-être du côté de la Hongrie (*Les exilés*) avec cette histoire authentique d'une fermière de 75 ans, retournant dans les anciens camps et prisons staliniens.

La force de la nature

Il n'est pas étonnant que *La demoiselle sauvage* retienne d'abord l'attention pour sa beauté visuelle, puisque c'est en Suisse, dans son pays natal, que Léa Pool a choisi de tourner son sixième long métrage. Le décor grandiose d'un immense barrage, aménagé dans le creux de montagnes encore plus imposantes, sert en quelque sorte de troisième personnage agissant sur la relation entre deux êtres, réunis par le destin.

Une femme en fuite (Paricia Tulasne) est recueillie par un surveillant de barrage (Matthias Habich). Avec grande patience, l'homme parvient à l'apprivoiser. Il découvrira, en même temps qu'un amour grandissant, son secret. Elle est une morte en sursis. Elle a tué. La police la recherche.

Il ne faut cependant pas croire que la cinéaste s'est jetée tête première dans l'intrigue policière. Elle ne fait qu'effleurer le genre. La matière première de l'histoire ne l'intéresse pas. Elle développe d'ailleurs très peu la psychologie de ses personnages. Encore moins que dans ses films précédents, tels que *La femme de l'hôtel* et *À corps perdu*.

Léa Pool espère sans doute que le spectateur tracera lui-même les contours de ces deux êtres, du seul fait de les avoir placés dans des décors naturels aussi puissants. Le jeu en valait la peine, ne serait-ce que pour la beauté des lieux captée par la caméra de Georges Dufaux. On vous offre demain une entrevue avec la réalisatrice de ce film faisant l'ouverture mercredi du Festival du film de Québec.

Fine étude psychologique

Comme son titre le suggère, *Freud quitte la maison* est tout à fait à l'opposé de la démarche précédente. On s'étonne d'ailleurs que pour un premier long métrage, la réalisatrice Suzanne Bier ait si bien réussi dans son audacieuse entreprise de brosser le portrait psychologique de chacun des personnages d'une famille suédoise d'origine juive.

Pour son 60^e anniversaire, une mère réunit toute la famille. Deborah rapplique d'Israël avec tout le poids d'une pratique religieuse orthodoxe. David laisse à Miami son amoureux avec qui il semble connaître une vie dissolue. La cadette, Freud, n'a toujours pas quitté la maison. Elle a 25 ans et est... psychologue. Toute la famille lui sert de terrain d'expérimentation, aus-

**FESTIVAL DES FILMS
DU MONDE
DE MONTREAL**
22 août au 2 septembre

si bien la mère attentive (trop) que le père, retiré dans sa boutique d'antiquité.

Tout se serait bien passé, c'est-à-dire rien de vraiment bien profond avec les habituels mensonges, n'eût été de la découverte d'un cancer terminal chez la mère. Tout ce qui avait été voilé jusque-là est révélé au grand jour. Les changements de comportements sont développés avec finesse. La réussite du film tient moins à sa mise en scène, somme toute conventionnelle, qu'à la richesse du scénario et des dialogues. Quoique dramatique, *Freud quitte la maison* ne manque pas d'humour et de tendresse. Le jeu de Gunilla Roor (Freud) y est remarquable.

CHRC : quiz quotidien à la rentrée

CHRC lancera *Coup double*, un quiz radiophonique animé par Alain Dufresne pour la rentrée d'automne.

par GHISLAINE RHEAULT
LE SOLEIL

Il sera diffusé de 15 h à 16 h du lundi au vendredi. Alain Dufresne était animateur matinal à CHOI-FM jusqu'au printemps. Il y

a été remplacé par Michel Carrier.

La formule du quiz renaît donc à la radio. L'animateur posera des « colles » à trois concurrents du public par émission qui s'affronteront deux par deux au cours de deux rondes. Six pièces musicales

alimenteront quelques-unes des questions du quiz.

CKAC : pas de rupture

La programmation d'automne de CHRC débute mardi. Sans *L'informateur* du midi, à la suite de la rupture entre André Arthur et CKAC, l'horaire est passablement modifié. Mais CHRC est loin d'avoir rompu les ponts avec Télé-média.

À CHRC, M. Arthur conserve l'émission du matin de 8 h à 10 h. Il animera aussi le retour à la maison de 16 h à 17 h. Il y remplace Réjean Bergeron, qui vient d'être embauché à CJRP.

Le midi, Camil Samson sera en ondes de 12 h à 13 h 30 dans une émission de nouvelles dialoguées et d'entrevues suivies de commentaires de l'animateur ou des auditeurs.

L'Express du showbusiness, de François Reny, suit des 13 h 30 dans une version allongée par une tribune téléphonique d'une demi-heure. Sujet : la vie des « artistes ». Il devancera donc à l'horaire le magazine culturel de Pierre Poitras offert par CJRP à 14 h.

Marc Simoneau est aux sports dès 6 h 30 le matin et de 17 h à 19 h. Myriam Ségal conserve son magazine d'actualité de 7 h à 8 h et André Paillé reprend le créneau 10 h-12 h.

CHRC diffusera plusieurs émissions en provenance de CKAC surtout la fin de semaine. En semaine, de 5 h à 5 h 45, le premier chant du coq vient de Télé-média. Paul Houde fera revivre les grosses têtes.

Le Festival de l'Humour est recasé à 10 h, le samedi.

EN BREF...

■ CHIK-FM grimpe au sommet

La station CHIK-FM a célébré la rentrée hier en invitant ses clients au sommet du Mont Sainte-Anne. Le choix du lieu a voulu signifier aussi l'ascension qu'a connue la station depuis un an, alors que l'équipe de « La Jungle » a joint ses rangs. L'automne ne sera marqué que par quelques changements à la programmation. C'est Mike Gauthier qui sera au micro de midi à 15 h. Il y remplace Alex d'Aragon. En semaine, après « La Jungle », John Ferguson est là de 9 h à midi, puis Mario Grenier de 15 h à 18 h.

■ Les sculpteurs finalistes

Les maquettes des cinq finalistes du concours de la « Sculpture signalétique du faubourg Saint-Jean-Baptiste » sont exposées depuis dimanche, et jusqu'au 8 septembre, à la Galerie du Faubourg de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, rattachée à l'Institut canadien. Le public est invité à se prononcer sur le choix de cette sculpture ; choix qui pourra, selon un communiqué de presse, influencer la décision finale du jury. Cette « sculpture signalétique » a pour objectif de signaler, par un objet artistique, la signature de la personnalité du quartier, à l'entrée du Faubourg. Elle sera érigée en juillet 1992 au coin des rues Saint-Jean et Racine.

3 000
points offerts
cette semaine
dans
LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club,
entrez le code suivant:
38618787
Sinon, composez sans frais, le
1-800-563-8688

CLUB Multi points

LE RETOUR...

FAMOUS PLAYERS
MATINÉES LUNDI, CONSULTEZ LES HORAIRES

"Le meilleur suspense de l'année."
Borris Tandler, Global Television

"Un grand thriller de Branagh qui vous ébranlera."
Catherine Murphy, Toronto Star

"Une énigme du tonnerre! Ne tardez plus et allez voir
Dead Again."
Ann Boydell, CFTO 90.1

"Un thriller exubérant et traditionnel, rempli de
suspense."
Ch. Keith, CFTO 90.1

"Le film de l'été est arrivé... et vous adorerez Dead
Again."
Colin Maclean, CBC News

DEAD AGAIN
Combien de fois faut-il mourir d'amour?

VERSION D'ANGLAISE
A PARAMOUNT PICTURE

Maintenant à l'affiche!

STE-FOY
2500 BOUL. LAURIER 656-0592

Ven.: 18 h 50, 21 h 10
Sam., dim., lun.: 13 h 45, 16 h 30, 18 h 50, 21 h 10

TOUT LE MONDE EST EN AMOUR AVEC HENRI!
"UN DES MEILLEURS FILMS DE 1991."
HARRISON FORD EST BRILLANT.
VOUS ADOREREZ "REGARDING HENRY."
-Liz Smith, NEW YORK NEWS DAY

"UN FILM TOUCHANT ET ÉMOUVANT."
-Colin Maclean, CBC-TV

"LE SOUFFLE DE L'ÉTÉ... FORD EST ÉTONNANT."
-Louis B. Hobson, CALGARY SUN

"DIVERTISSANT, RÉVÉLATEUR ET SATISFAISANT DU CÔTÉ ÉMOTIONNEL... 5 ÉTOILES."
-Avery Haskin, UTV VANCOUVER

IL AVAIT DÉJÀ TOUT.
IL DÉCOUVRIIT CE QUI LUI MANQUAIT.

UN FILM DE MIKE NICHOLS
HARRISON FORD À PROPOS D'HENRI

PARAMOUNT PRÉSENTE MIKE NICHOLS-SCOTT RUDIN UN FILM DE MIKE NICHOLS
HARRISON FORD À PROPOS D'HENRI ANNETTE BENING HANS ZIMMER
MONTY BRUNT ROBERT GREENHUT JEFFREY ABRAMS SCOTT RUDIN MIKE NICHOLS
VERSION FRANÇAISE DE: "REGARDING HENRY" UN FILM PARAMOUNT
BAND SONORE SUR LBI RECORDS USA

Maintenant à l'affiche!

Galerias de la Capitale
1401 BOUL. DES GALERIES 628-2455

Ven.: 18 h 45, 21 h 15
Sam., dim., lun.: 13 h 30, 16 h, 18 h 45, 21 h 15

BOUSILLE
de GRATIEN GÉLINAS
du 17 septembre au 12 octobre 1991

DÉCOUVREZ
une grande histoire d'amour

LE FAUCON
de MARIE LABERGE
du 29 octobre au 23 novembre 1991

VIVEZ
les grandes passions andalouses

LA MAISON DE BERNARDA ALBA
de FEDERICO GARCIA LORCA
du 14 janvier au 8 février 1992

ASSISTEZ
au combat historique des Patriotes

LA COMPLANTE
des hivers rouges
de ROLAND LEPAGE
du 25 février au 21 mars 1992

RIEZ
des manigances de

SCAPIN
de MOLIÈRE
du 7 avril au 2 mai 1992

ACHETEZ
votre abonnement au Théâtre du Trident et économisez jusqu'à 40% sur le prix courant du billet

CADEAU SURPRISE
Présentez cette annonce en achetant un abonnement Trident 91-92 et vous recevrez un cadeau surprise. Valable jusqu'au 7 septembre à l'achat d'un abonnement à prix courant au guchet du Grand Théâtre, en nombre limité (300).

Direction artistique: Roland Lepage

Le Théâtre du Trident

EXPOSITION DE LA BIENNALE
ARTISTES QUÉBÉCOIS SÉLECTIONNÉS
DU 7 JUIN AU 15 SEPTEMBRE
414, rue Collard Ouest
Alma
662-2731

EXPOSITIONS PARALLÈLES
ALMA — ST-FÉLICIEN — PÉRIBONKA
Jonquière — UQAC — LA BAIE

Programme disponible sur demande.

Une tournée riche en images!

ABITBI-PRICE

Uni-Média

La Caisse populaire Desjardins

ALOAN

Soutenu par le ministère des Affaires culturelles du Québec,
Emploi et Immigration Canada et Ville d'Alma.

Autre coup dur pour le Festival de la chanson de Granby

Télé-Métropole ne diffusera pas la finale du concours

GRANBY (PC) — Le Festival international de la chanson de Granby vient d'en prendre un coup côté prestige : Télé-Métropole, son plus important partenaire, l'a avisé qu'elle ne télédiffuserait pas la prochaine finale du concours, ni en direct, ni en différé.

Télé-Métropole présentera néanmoins les lauréats du 23e Festival aux téléspectateurs le 30 septembre dans le cadre de *Ad Lib*, le talk-show animé par Jean-Pierre Coallier.

En terme de diffusion, c'est la deuxième fois en deux ans que le festival perd des plumes, et pas des moindres. L'an dernier, c'est la Société Radio-Canada qui avait annoncé qu'elle mettait fin à sa vieille association avec le Festival.

Auparavant, Radio-Canada radiodiffusait systématiquement, et en direct d'un océan à l'autre, toutes les soirées du Festival de la chanson (les quatre soirées demi-finales et la finale).

Ajoutée au départ de Radio-Canada, la volte-face de Télé-Métropole fait mal, car elle signifie que le 23e Festival de la chanson, qui se déroulera du 18 au 28 septembre sous le grand chapiteau du Cirque du Soleil, sera présenté en circuit fermé. Voilà qui constitue un précédent.

Joint mercredi, le président ex-officio du Festival, Daniel Laplante, a laissé entendre que le conseil d'administration, bien que déçu, acceptait la décision de TM.

« Il y aura quand même des caméras de Télé-Métropole au gala et des extraits du spectacle seront présentés durant l'émission *Ad Lib* du 30 septembre », a-t-il dit.

Selon M. Laplante, la proposi-

tion de TM de consacrer aux lauréats l'heure entière du *Ad Lib* du 30 septembre s'avère un compromis intéressant, notamment parce que l'émission de Jean-Pierre Coallier jouit d'une des meilleures cotes d'écoute. « On parle de 800 000 téléspectateurs au quart d'heure. C'est certain que la télédiffusion du gala donnait un côté prestigieux, mais dans le contexte économique actuel, nous comprenons la décision de TM : présenter un gala en direct lui coûte entre 200 000 \$ et 300 000 \$ », a ajouté Daniel Laplante.

Il a aussi insisté sur le fait que la diffusion du prochain gala était le seul élément de l'entente paraphée avec TM en 1989 qui avait été biffé : pour le reste, il n'y a rien de changé. TM investira 70 000 \$ cette année encore dans la production du festival et consacra 50 000 autres dollars en

crédit d'enregistrement au studio Saint-Charles, à l'intention des lauréats. Cela, sans oublier les 100 000 \$ que le Groupe Vidéo-tron a versé à la nouvelle Fondation André-Chagnon qui a été créée afin d'aider les découvertes du festival à produire un premier disque. À la télévision, depuis le 4 août, TM diffuse aussi la série *Les Lauréats*, qui est faite de huit émissions consacrées aux gagnants de Granby.

L'entente de trois ans entre TM et le Festival prendra fin le 28 septembre. « Nous allons entreprendre des négociations tout de suite après, et pas seulement avec TM. Radio-Canada sera aussi dans la course », assure Daniel Laplante, faisant allusion à l'aspect diffusion du Festival.

Il a révélé que lorsque les intentions de TM concernant le prochain festival ont été connues, le conseil d'administration a songé un moment à aller frapper à la porte de Radio-Canada. « Mais nous avons finalement décidé de respecter l'accord avec TM. »

CINQ DOLLARS DE RABAIS (5 \$)

Courant 29,95 \$

VENTE 55,95 \$



Courant 29,95 \$

VENTE 68,95 \$



Ce coupon donne droit à un rabais de cinq dollars (5 \$) à l'achat d'un dictionnaire Petit Robert 1 et/ou Petit Robert 2 sur le prix déjà réduit ci-dessus. En vigueur du 15 août au 30 septembre 1991. Un seul coupon par achat.

LIBRAIRIE GÉNÉRALE FRANÇAISE
Librairie agréée
10, rue de la Fabrique, Québec
G1R 3V7
418-692-2442

Fernand Lalonde à la tête de l'administration du MBAM

(D'après PC) — M. Fernand Lalonde vient d'être nommé président du conseil d'administration du Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM). Il succède à M. Bernard Lamarre qui a démissionné de cette fonction, après l'avoir occupée depuis 1982.

Avocat de carrière, M. Lalonde a aussi détenu différents ministères dans le gouvernement Bourassa dans les années 70. Depuis 1988, il est membre du comité de la campagne de souscription du Musée 1988-1993 et coprésident du comité des dons de cette même institution.

La démission de M. Lamarre survient un an avant la fin de son mandat, et trois mois avant l'ouverture de la nouvelle annexe du musée (au coût de 92 millions \$) dont l'homme d'affaire, jusqu'à dernièrement PDG de Lavalin, avait été le principal instigateur.

Le conseil d'administration a demandé à M. Lamarre de reconsidérer sa démission, mais il a refusé.

Sous sa présidence, « le Musée des beaux-arts de Montréal a connu un essor exceptionnel et a été reconnu à la fois par nos concitoyens comme un jalon essentiel à notre évolution culturelle, et par la communauté muséologique internationale comme le lieu de grandes manifestations culturelles du plus haut calibre », a déclaré Pierre Théberge, directeur du musée.

Par contre, M. Lamarre, à qui l'on doit de grandes expositions portant sur Picasso, Léonard de Vinci, Chagall, Dali et présente-ment *Les années 20*, a aussi fait l'objet de critiques. On lui a reproché d'être autocratique, entêté et de ne pas donner beaucoup de marge de manoeuvre aux conservateurs non-francophones.

CINÉPLEX ODEON

DU 30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 1991

PLACE CHAREST
Du Pont et Boul. Charest 529-9745

JEU D'ENFANT #3 (14 ans) Dolby
Ven. à Jeu. : 12:45 - 14:50 - 16:50 - 19:00 - 21:15

DOC HOLLYWOOD (G)
Ven. à Jui. : 12:10 - 14:30 - 16:50 - 19:20 - 21:45

FESTIVAL DU FILM
Merc. et Jui. : pas de représentation

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G)
Ven. à Jui. : 12:30 - 14:50 - 16:15 - 19:25 - 21:50

FESTIVAL DU FILM
Merc. et Jui. : pas de représentation

JEUNES MAFIOSIS (14 ans)
Ven. à Jui. : 12:40 - 15:00 - 17:15 - 19:35 - 21:50

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)
Ven. à Jui. : 12:20 - 14:40 - 16:50 - 19:10 - 21:30

FESTIVAL DU FILM
Merc. et Jui. : pas de représentation

EXTREME LIMITE (14 ans) Dolby
Ven. à Jui. : 13:30 - 15:50 - 18:10 - 21:30

FESTIVAL DU FILM
Merc. et Jui. : pas de représentation

ROBIN DES BOIS (14 ans) Dolby
Ven. à Jui. : 12:30 - 14:50 - 17:10 - 19:30 - 21:50

DOUBLE IMPACT (14 ans) Dolby
Ven. à Jui. : 13:10 - 15:30 - 17:50 - 20:10

LE PARIS
Place d'Youville 694-0891

HOT SHOTS (G) (v.o. anglaise) Dolby
Sam., Dim. : 13:45 - 15:45 - 17:45 - 19:45 - 21:45
Ven., Lun. à Jui. : 19:45 - 21:45

POMPIERS EN ALERTE (14 ans)
Sam., Dim. : 13:30 - 15:30 - 17:30 - 19:30 - 21:30
Ven., Lun., Mar. : 19:00 - 21:30

LE PETIT MONSTRE #2 (G)
Sam., Dim. : 14:00 - 19:15
Ven., Lun., Mar. : 19:15

FAUT PAS DIRE MAMAN... (G)
Sam., Dim. : 16:15 - 21:15
Ven., Lun., Mar. : 21:15

UNE TRÈVE POUR L'AMOUR (G)
Merc., Jui. : 19:00 - 21:15

IL DANSE AVEC LES LOUPS (14 ans)
Merc., Jui. : 21:00

CANARDIERE
Les Galeries Canadienne 661-8575

ROBIN DES BOIS (14 ans)
Dim. : 13:00 - 15:45 - 18:30 - 21:15
Ven., Sam. : 18:30 - 21:15
Lun., Mar. : 19:30

DOC HOLLYWOOD (G)
Merc., Jui. : 19:00

EXTREME LIMITE (14 ans)
Merc., Jui. : 21:05

LE CLAP
2360 Ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

37-2, LE MATIN (18 ans)
11:30 - 14:45 - 18:00 - 21:20

CINEMA LIDO
Promenades Lévis-Lauzon 837-0234

JEU D'ENFANT #3 (14 ans) Dolby
Ven. au Lun. : 13:00 - 19:00 - 21:00
Mar. au Jui. : 19:00 - 21:00

DOC HOLLYWOOD (G) (v. française)
Ven. au Lun. : 13:00 - 19:00
Mar. au Jui. : 19:00

DOUBLE IMPACT (14 ans)
Ven. au Jui. : 21:10

ROBIN DES BOIS (14 ans)
Ven. au Lun. : 13:00 - 18:45
Mar. au Jui. : 18:45

HUDSON HAWKS (14 ans) (v. française)
Ven. au Jui. : 21:10

JEUNES MAFIOSIS (14 ans)
Ven. au Lun. : 13:00 - 19:00
Mar. au Jui. : 19:00

TERMINATOR #2 (14 ans) (v. française)
Ven. au Jui. : 21:00

A PROPOS D'HENRI (G)
Ven. au Lun. : 13:00 - 19:00 - 21:00
Mar. au Jui. : 19:00 - 21:00

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
Route 20 (sortie 311) 831-0778

DUR COMME PIERRE (14 ans)
2e film : KICK BOXER #2 (14 ans)

DOUBLE IMPACT (14 ans)
2e film : COMMANDO SUPRÊME (14 ans)

CINÉ-PARC BEAUPORT
Route 40 (sortie 320) 967-5362

JEUNES MAFIOSIS (14 ans)
2e film : LE PETIT MONSTRE #2 (14 ans)

DOC HOLLYWOOD (14 ans)
2e film : ROBIN DES BOIS (14 ans)

JEU D'ENFANT #3 (14 ans)
2e film : POMPIERS EN ALERTE (14 ans)

Ils n'acceptent pas d'ordres... Ils se déclarent maîtres

JEUNES MAFIOSIS






Christian Slater Patrick Dempsey Richard Grieco Costas Mandylor
est Lucky Luciano est Meyer Lansky est Bugs Siegel est Frank Costello

VERSION FRANÇAISE DE MOBSTERS

A L'AFFICHE!

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

CINÉ-PARC BEAUPORT
ROUTE 40 (SORTIE 320) 967-5362

PLUS 2e FILM AU CINÉ-PARC :
LE PETIT MONSTRE 2

HOT SHOTS!

VERSION ORIGINALE ANGLAISE




CHARLIE SHEEN
LLOYD BRIDGES

LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

PLUS 2e FILM AU CINÉ-PARC :

KICK BOXER 2

VERSION FRANÇAISE

ALMA
COMPLEXE J.-GAGNON

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
ROUTE 20 (SORTIE 311) 831-0778

POINT BREAK

EXTREME LIMITE DE L'ADRENALINE A L'ETAT PUR!

EN VERSION FRANÇAISE

Plus! 2ième FILM AUX CINÉ-PARCS

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CINÉ-PARC SAGUENAY
2478, RANG ST-PAUL, CHICOUTIMI 549-4337

AUSI À CHICOUTIMI, ALMA, CINÉMA ET C.P. ST-GEORGES

12e SEM

ROBIN DES BOIS
PRINCE DES VOLEURS

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CANARDIERE
LES GALERIES CANADIENNE 661-8575

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

AUSI À CHICOUTIMI

BRUCE WILLIS HUDSON HAWK

EN VERSION FRANÇAISE

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

SCHWARZENEGGER TERMINATOR 2

EN VERSION FRANÇAISE

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

AUSI À ALMA, ST-GEORGES ET ST-RAYMOND

KEVIN COSTNER IL DANSE AVEC LES LOUPS

36e SEM

DANCES WITH WOLVES ORION

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

JEAN-CLAUDE VAN DAMME

DOUBLE VAN DAMME

DOUBLE IMPACT

EN VERSION FRANÇAISE

2e film aux ciné-parcs: **COMMANDO SUPRÊME**

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CINÉ-PARC DE LA COLLINE
ROUTE 20 (SORTIE 311) 831-0778

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

CINÉ-PARC SAGUENAY
2478, RANG ST-PAUL, CHICOUTIMI 549-4337

AUSI À CHICOUTIMI, ALMA ET CINÉMA ST-GEORGES

FAUT PAS DIRE À MAMAN QUE LA GARDIENNE MANGE LES PISSENLITS PAR LA RACINE

DON'T TELL MOM THE BABYSITTER'S DEAD

LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

Lorsqu'on grandit, on se débarrasse des souvenirs d'enfance. Certains souvenirs sont tenaces...

JEU D'ENFANT 3

VERSION FRANÇAISE DE CHILD'S PLAY III

UNIVERSAL PICTURES présente une production de DAVID KIRSCHNER CHILD'S PLAY III JUSTIN WHALIN PERREY REEVES JEREMY SILVERS écrit par DON MANCINI produit par ROBERT LATHAM BROWN réalisé par JACK BENDER

PLUS 2e FILM AU CINÉ-PARC : **POMPIERS EN ALERTE**
version française de BACKDRAFT

A L'AFFICHE!

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

CHICOUTIMI
PLACE DU ROYAUME

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

ALMA
COMPLEXE J.-GAGNON

CINÉ-PARC BEAUPORT
ROUTE 40 (SORTIE 320) 967-5362

A PROPOS D'HENRI

HARRISON FORD

CINEMA LIDO
PROMENADES LEVIS-LAUZON 837-0234

LE PETIT MONSTRE 2

version française de PROBLEM CHILD 2

PLACE CHAREST
DUPONT ET BOUL. CHAREST 529-9745

LE PARIS
PLACE D'YOUVILLE 694-0891

SONNANT

647-3311

LE SOLEIL
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

MIDI MINUIT

252, ST-JOSEPH EST, 522-2828

SEXE ACTION—PLUS FORT QUE JAMAIS

orgies explosives

huile dans le chocolat

AUSI 2 FILMS D'ACTIONS

RINO-12000 ACTION 12000-18000 BEVE/ 18000-18000 ACTION/ 18000-18000 BEVE/ 18000-18000 ACTION

VIDEO "LUTTE ÉROTIQUE" MAINTENANT DISPONIBLE!

Où aller à Québec

Cinéma

CANARDIÈRE (Galerie Canardière, 661-8875). Robin des bois (Prince des voleurs) (4) v.f. de Robin Hood (Prince of Thieves). 18h30, 21h15. 14 ans. PRIX d'entrée: 8\$, 425\$ moins de 14 ans et pour les 65 ans et plus; 475\$ en semaine jusqu'à 18h.

CINÉ-PARC BEAUPORT (boul. de la Capitale, sortie Seignuriale, 667-5362) ★ Ouvert jusqu'au 2 septembre inclusivement. Ecran 1: Jeunes mafiosi (5) et Le petit monstre # 2 (6) v.f. de The Problem Child 2. 14 ans. Ecran 2: Doc Hollywood (5) et Robin des bois, Prince des voleurs (4) v.f. de Robin Hood (Prince of Thieves). 14 ans. Ecran 3: Jeu d'enfant # 3 (1) et Pompiers en alerte (4) v.f. de Backdraft. 14 ans. PRIX d'entrée: 7\$, 25 pour les 13 ans et moins avec cartes.

CINÉ-PARC DE LA COLLINE (Autoroute 20, sortie 133, à droite et chemin Demers, 831-0778) ★ Ouvert jusqu'au 2 septembre inclusivement. Ecran 1: Dur comme Stone (6) v.f. de Stone Cold et Kickboxer 2 (6) 14 ans. Ecran 2: Double Impact (6) et Commando Suprême (6) 14 ans. PRIX d'entrée: 7\$, 25 pour les 65 ans et plus et les 13 ans et moins.

CINEPLEX CHAREST (coin du Pont et boul. Charest, 529-9745). Jeu d'enfant # 3 (1) dolby. 12h45, 14h50, 16h50, 19h, 21h15. 14 ans. Doc Hollywood (5) 12h10, 14h30, 16h50, 19h20, 21h45. G. Une trêve pour l'amour (4) v.f. de Dying Young. 13h50, 16h15, 19h25, 21h50. G. Jeunes mafiosi (5) 12h40, 15h, 17h15, 19h35, 21h50. 14 ans. Il danse avec les loups (3) v.f. de Dances with Wolves. 12h20, 16h, 20h, 14 ans. Extrême limite (4) v.f. de Point Break. 13h30, 16h15, 19h10, 21h45. 14 ans. Robin des bois (Prince des voleurs) (4) v.f. de Robin Hood (Prince of Thieves). 12h30, 15h30, 18h40, 21h30. 14 ans. Double Impact (6) v.f. 13h10, 15h40, 19h, 21h30. 14 ans. PRIX d'entrée: 6\$, 45 pour les 65 ans et plus et les moins de 14 ans; 475\$ avant 18h en semaine.

CLAP (2360, Chemin Sainte-Foy, 650-CLAP). ★ 37° 2 le matin (3) 11h30, 14h45, 18h, 21h20. 14 ans. Il danse avec les loups (3) v.f. de Dances with Wolves. 12h, 21h30. 14 ans. Pensées Mortelles (5). v.f. de Mortal Thoughts. 13h, 17h, 14 ans. ★ Le Raccourci (4) v.f. de Time to Kill. 15h, 19h. 14 ans. Carte verte (4) v.f. de Green Card. 15h30, 19h15. G. Des lumières dans la grande noirceur (4) 17h30. G. Jungle Fever (4) V.O.A. 21h10. 14 ans. PRIX d'entrée: 5\$, 45 moins de 14 ans et plus de 50 ans; 85 pour les Super-Primeurs qui sont identifiées par un ★.

GALERIES DE LA CAPITALE (5401, des Galeries, 628-2455). Salle 1: Thelma et Louise (4)

18h30, 21h05. 18 ans. Salle 2: Terminator # 2 (5) v.f. 18h15, 21h05. 14 ans. Salle 3: A propos d'Henry (4) v.f. de Regarding Henry. 18h45, 21h15. G. Salle 4: Merci la vie (3) 18h45, 21h15. 14 ans. Salle 5: Dur comme Stone (6) v.f. de Stone Cold. 19h20, 21h20. 14 ans. Salle 6: L'agent fait la farce 2 1/2 (5) v.f. de The Naked Gun 2 1/2. 19h30, 21h30. G. PRIX d'entrée: 8\$, 425\$ enfants et âge d'or; 5\$ pour les adultes en matinée.

LIDO (Lévis 837-0234). Salle 1: Jeu d'enfant # 3 (1) 13h, 19h, 21h. 14 ans. Salle 2: Doc Hollywood (5) 13h, 19h. G. Double Impact (6) Tous les soirs, 21h10. 14 ans. Salle 3: Robin des bois (Prince des voleurs) (4) v.f. de Robin Hood (Prince of Thieves). 13h, 18h45, 14 ans. Hudson Hawk, gentleman et cambrioleur (5) v.f. Tous les soirs, 21h10. 14 ans. Salle 4: Jeunes mafiosi (5) 13h, 19h, 14 ans. Terminator # 2 (5) v.f. Tous les soirs, 21h, 14 ans. Salle 5: A propos d'Henry (4) v.f. de Regarding Henry. 13h, 19h, 21h. G. PRIX d'entrée: 7\$, 5\$ pour les 14-17 ans; 3\$, pour les moins de 13 ans (sauf pour les films cotés 14 ans) et plus de 65 ans.

MIDI-MINUIT (252, rue Saint-Joseph est, 522-2828). L'indomptable (-) 8h40, 20h40. Commando Cobra (-) 10h10, 16h45, 22h15. Orgies explosives (-) 11h35, 14h10, 18h10. L'huile, Nana et chocolat (-) 12h55, 15h25, 19h25. 18 ans. PRIX d'entrée: 7\$.

PARIS (Place d'Youville, 694-0891). Salle 1: Hot Shots (5) V.O.A. 19h45, 21h45. G. Salle 2: Pompiers en alerte (4) v.f. de Backdraft. 19h, 21h30. 14 ans. Salle 3: Le petit monstre # 2 (6) v.f. de The Problem Child 2. 19h15. G. Faut pas dire à maman que la gardienne a mangé les pissenlits par la racine (5) v.f. Don't tell Mom the Babysitter's Dead. 19h15. G. PRIX d'entrée: 8\$, 425\$ âge d'or ou moins de 14 ans pour chaque salle; 475\$ avant 18h en semaine.

PLACE QUÉBEC (525-4524). Salle 1: Doc Hollywood (5) 18h30, 21h. G. Salle 2: Terminator # 2 (5) V.O.A. 18h20, 21h. 14 ans. PRIX d'entrée tous les jours: 4\$.

SAINT-FOY (Place Sainte-Foy, 656-0592). Salle 1: Dead again (3) 18h50, 21h10. 14 ans. Salle 2: The Doctor (4) V.O.A. 18h30, 21h. G. Salle 3: Harley Davidson and the Marlboro Man (1) V.O.A. 19h10, 21h20. 14 ans. PRIX d'entrée: 8\$, 425\$ enfants et âge d'or; 5\$ pour les adultes en matinée.

VIDÉOTHÉÂTRES

- Bibliothèque municipale de Charlesbourg, 7950, 1re Avenue, salle Reine-Malouin. Entrée libre. Rens.: 624-7750. 14h. Karaté Kid # 3.
- Bibliothèque Succursale St-Jean-Baptiste, 755, St-Jean, Québec. Rens.: 691-6492. 14h30. Rain man.

Théâtre

SOIRÉE MEURTRE ET MYSTÈRE AU BONA-PARTE «Le Parrain». Souper-théâtre tous les ven. 19h par les Mystères Édouard May. Restaurant Bonaparte, 680 Grande-Allée est. Rens.: 647-4747. Coût: 32,95\$.

BROCHETTE SUR UN LIT DE RIRE. 20h. Café Vittoria, 3405, boul. Hamel. Coût: 25\$ (incluant pièce et souper). Rens.: 877-4606.

QUELOUE PART... UN LAC 20h30. Théâtre Paul Hébert, Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Bille: 16\$. Rens.: 829-2202.

SERENADE POUR UN SOIR D'ÉTÉ 20h30. Cathédrale de la Sainte-Trinité, coin des Jardins et Sainte-Anne. PRIX d'entrée: 12,50\$. Rens.: 628-4776.

PIEDS NUS DANS LE PARC 20h30. Bille: 19,50\$. Théâtre d'été de Stoneham, 1420, avenue du Hibou, Stoneham. Rens.: (418)848-2411.

LE VOISIN À SON VOYAGE 20h. Bille: 14\$. Théâtres des Souvenirs lyriques, 6870 boul. Ste-Anne, Ange-Gardien. Rens.: (418)624-1345.

ROUTE TA BOULE RITA RAOUL 20h. Bille: 18\$. Théâtre La Pomme, 630 Route 365 nord, Neuville. Rens.: 876-2993.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS 20h. Bille: 20\$. Théâtre lyrique du Nord, salle du centre de ski Le Relais à Lac-Béauport. Rens.: (418)849-7123.

LA CHATTE ET LE HIBOU 20h30. Théâtre d'été du Manoir du Lac Delage, 40 av. Delage, Lac Delage. Bille: 18\$. Rens.: 848-1818.

POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE 20h30. Bille: 17,25\$. Théâtre de l'Île, 342, du Galendard, St-Pierre, Île d'Orléans. Rens.: 829-9530.

LE POINT DE NON-RETOUR Théâtre du Bois de Coulange, 1215, ch. St-Louis, Parc du Bois de Coulange, Sillery. 20h. Bille: 17,50\$; 19,50\$. Rens.: 681-0088.

LOVE 20h. Bille: 15\$. Moulin Marcoux, 1, boul. Notre-Dame, Pont Rouge. Rens.: (418) 873-2027.

LES GRANDES CHALEURS 20h30. Théâtre La Fenière, 1500 rue de la Fenière, Ancienne-Lorette, près de la route de l'aéroport. Bille: 17,25\$. Rens.: 872-1424.

Spectacle

CHEZ GÉRARD... EN REPRISE. Avec Jean-Guy Moreau, 20th Théâtre Petit Champlain, 68, rue Petit Champlain.

ANIMATION AU MUSÉE DE LA CIVILISATION ET À PLACE ROYALE. 12h et 13h. Bou-bacar Diabaté, musique traditionnelle sénégalaise. Musée.

- Café des Arts. Monique Jutras, les classiques de la chanson québécoise. 20h. PRIX d'entrée: 8\$; 10\$ 432, rue de l'Église, Mail Centre ville. Rens.: 648-9919.

- Daniel Blouin et Guy Bélanger, rock. 22h. 35. Bar spectacle Le D'Auteuil, 35, rue D'Auteuil. Rens.: 643-8131.

- Michel Perron. Bar Chez Son Père, 24 Saint-Stanislas. 21h30. Entrée libre.

- Diana Wood Quartet. 22h15. Café-bar l'Emprise, Hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne. Entrée libre.

- Ou'en dit l'Abbé. 22h30. Bar l'Entremise, 30, Saint-Stanislas. Rens.: 692-0708.

- Summer Night, rock. 22h30. Café Jacob, 239, Saint-Vallier Ouest. Entrée libre.

Soirée dansante

Carrefour Liberté. 21h. Pratique de danse de ligne. 3399, Royale, Beauport. Rens.: 666-6611. Michèle Houle.

Musique

MUSIQUE DE CHAMBRE À SAINTE-PÉTRONILLE. 20h30. Trio Lyrika Église de Sainte-Pétronille, Île d'Orléans. PRIX d'entrée: 15\$. Rens.: 828-9830 ou 9918.

Exposition

Les institutions

MUSÉE DU QUÉBEC. 1, av. Wolfe-Montcalm, Parc des Champs-de-bataille. Jeu. au dim. 10h à 17h45; mer. 10h à 21h45. PRIX d'entrée: 5\$; 4\$ pour les 65 ans et plus; 3\$ pour les étudiants, de 16 ans et plus; gratuit pour les jeunes de moins de 16 ans. Entrée libre le mercredi. Rens.: 643-2150. La collection des dessins et estampes: 80 œuvres choisies. Se termine le 8 septembre. La collection Duplessis. Se termine le 23 janvier. Dons au Musée du Québec, 1988-1990. Se termine le 29 septembre. Un archipel de désirs: les artistes du Québec et la scène internationale. Se termine le 29 septembre. Suro-Côte: l'œuvre sculptée. Se termine le 2 septembre. Entre murs et nuages, sculptures de Paul Lacroix. Se termine le 31 mars 92. Chagall le Narrateur. Se termine le 29 septembre.

MUSÉE DE LA CIVILISATION. 85, rue Dalhousie. Tous les jours, 10h à 19h. Possibilité de visites guidées. Réservations: 643-2158. PRIX d'entrée: 5\$; 4\$ pour les aînés et les groupes de plus de 20 personnes; 3\$ pour les étudiants; gratuit pour les moins de 16 ans, les groupes d'étudiants accompagnés d'un professeur et les Amis du Musée. Entrée libre tous les mardis. Etre dans son assiette. Se termine le 21 mars 1993. Le monde à déjeuner. Se termine le 21 mars 1993. Cités souvenir, cités d'avenir. Se termine le 27 octobre. Couturier, Vieux-Québec. Se termine le 15 septembre. Mémoires (salle 3). Objets de civilisation (salle 1); La barque (salle 1); Messages (salle 4); Jeux (salle 2). Se termine le 5 janvier. L'œil amérindien, regard sur l'animal. Se termine le 20 octobre.

MUSÉE DE CIRE DE QUÉBEC. 22 rue St-Anne. L'histoire de l'Amérique du Nord. PRIX: 3\$ adultes, 1,50\$ enfants. Rens.: 692-2289.

MAISON CHEVALIER. (Musée de la Civilisation), 60 rue Marché-Champlain, Place Royale. Rens.: 643-9689. Tous les jours 10h à 17h. Habitué au passé. Se termine le 14 octobre.

MUSÉE DU SEMINAIRE. 9, rue de l'Université. Rens.: 692-2843. Mar. au dim. 10h30 à 17h30. Au premier étage: Art du Québec. Se termine le 31 décembre 91. Et s'il ne restait qu'une poignée de portes? Se termine le 12 janvier. Huit musées en un: des objets au service du savoir. Se termine le 3 septembre. Trois années d'acquisitions 1988-1990. Se termine le 7 octobre. Au 2e étage: Peinture des écoles du Nord: Hollande et Flandres. Se termine le 6 septembre 91. Aussi, Les Arpenteurs du ciel. Se termine le 6 janvier. Au 3e étage: Les chefs-d'œuvre de la peinture religieuse européenne. Se termine le 15 septembre 91. Art oriental. Au 4e étage: Orfèverie. PRIX d'entrée: 2\$; 1\$ étud. et âge d'or; \$0,50 pour les enfants; 5\$, pour la famille. PRIX spéciaux pour les groupes.

VILLA BAGATELLE. 1563, chemin Saint-Louis, Sillery. Mar. au dim. 11h à 17h. Les espèces menacées et vulnérables. Se termine le 8 septembre. Jardin: espace réel ou imaginaire.

CENTRE D'INITIATION À L'HISTOIRE DE LA VILLE DE QUÉBEC. 8, rue Vallière, Québec (au pied de la Côte du Palais). Du mardi au dimanche de 12h30 à 17h; en matinée pour les groupes. Inf.: 691-6092. Entrée libre. Visites en anglais et en français. Québec, lieu de théâtre. Se termine le 15 septembre.

CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA VIE URBAINNE. 43, côte de la Fabrique, sous l'hôtel de Ville de Québec. Mar. au dim. 10h à 17h. Rens.: 691-4606. Mobilier de ville. Le designer industriel. Se termine le 22 septembre.

CENTRE MUSÉOGRAPHIQUE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL. Pavillon Louis-Jacques Casault, 3e étage, porte 3545. Ce dimanche de 13h30 à 16h30. Musée québécois consacré aux sciences de l'univers et de la Terre. PRIX d'entrée: 3\$;

1,50\$ pour les étudiants et les aînés; gratuit pour les moins de 6 ans. Rens.: 656-7111.

EDIFICE THIBAUDEAU. 215 rue du Marché-Finlay. Tous les jours de 10h à 18h. En quête d'Amérique. Se termine le 30 septembre.

MAISON HAMEL-BRUNEAU. 2608, chemin Saint-Louis, Sainte-Foy. Mar. au dim. 12h30 à 17h. Mer. soir 19h à 21h. Espaces privés. Se termine le 15 septembre. Rens.: 654-4325 ou 654-4007.

Galeria ANIMA G. 31e étage du complexe G. 1037, de la Chevrotière. Lun au ven. 10h à 16h; Sam. Dim. 13h à 17h. Hubert Wallo, médiums mixtes. Se termine le 16 septembre.

ANIMA G. rez-de-chaussée, 1060, rue Conroy. Lun au ven. 9h à 17h. Rens.: 829-3035. Elaine Lapierre, encres et pastels. Se termine le 18 septembre.

ATELIERS IMAGINE. En Première. Collectif d'œuvres des professeurs en art visuel. Fleins Murs. Travaux des étudiants en art visuel et appliqué. 850, ave de Salaberry. Lun au ven. 13h à 17h. Rens.: 649-7367. Se termine le 8 septembre.

MAISON BÉDARD. 7655, chemin Samuel, Charlebourg. Mer au ven. 10h à 17h. Sam. Dim. 13h à 21h. Trésors du grenier. Meubles, objets, documents anciens de May Villeneuve. Se termine le 1 septembre.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC. Les soirs de spectacle de 19h à 20h. Lun. au ven. 14h à 17h. Jean-Pierre Amé, Yvonne Duruz, François-lyse Guibet, Francine Simonin, Gérald Zahnd et Hugo Wuthrich. Huile, acrylique, encre ou technique mixte, sur papier, sur bois ou sur toile. A la Galerie d'art. Se termine le 30 septembre.

MAISON BELLANGER-GIRARDIN. 600, avenue Royale, Beauport. Mar. au dim. 10h à 17h. Jeu. 10h à 19h. Montmorency, un centenaire en images. Se termine le 8 septembre.

MAISON ÉPHARAÏM-BÉDARD. 7655, Chemin Samuel. Mer au ven. 10h à 17h; Sam. Dim. 13h à 21h. Les trésors d'un grenier, objets d'utilité domestique. Se termine le 2 septembre.

MAISON WOLFE. Parc des Chutes Montmorency, av. Royale, Boischat. Tous les jours de 10h à 18h. Association des Créateurs Artisans de Québec. Se termine le 19 septembre.

VIEILLE MAISON DES JÉSUITES. 2320, Chemin du Foulon, Sillery. Mar. au dim. 11h à 17h. Rens.: 654-0259 ou 688-8074. Les Jésuites et les Montagnais en Nouvelle France et Les Maîtres de l'art populaire vivant. Se termine le 15 octobre.

Ailleurs...

- Francine Beaudet. Roseraie de Sainte-Foy, 825, rue Arthur-Rousseau, Sainte-Foy. Se termine fin août.

- Angèle Malais, présente ses toiles à la Banque Nationale du Canada, 9550, boul. l'Ormeiro (Centre d'achat Place l'Ormeiro). Se termine le 11 septembre.

- Claude Le Sauter, sérigraphies. Dès le 4 septembre. Bibliothèque de Saint-Nicolas, 220, route du Pont. Lun. mar. mer. 19h à 21h. Mer. 13h30 à 15h. Sam. 10h à 12h. Se termine le 30 septembre.

- Huguette Bisson Leclerc. 3 au 6 septembre. Exposition de ses œuvres au ministère du Revenu, 3800 rue Marly, Sainte-Foy.

Événements spéciaux

Chanteur ou chanteuse d'un soir, le Karaoke est pour vous. Les paroles et la musique sont toutes prêtes, il ne manque que votre voix. Au Quartier de Lune, 803 rue Cartier. Entrée libre. Croisière à bord du M/V Louis-Joliet. Soirée tropicale. Embarquement 20h. Départ 20h30. Danse avec orchestre. Coût: 21,50\$, 19,75\$ âge d'or; 10,75\$ pour les 5-12 ans. Aussi, tous les jours Visage de Québec 12h (Coût: 13,50\$, 15\$, 7,50\$) ou 14h (15,75\$, 12,25\$, 8,75\$). La croisière s'amuse: 20h30 (21,50\$, 19,50\$, 10,75\$).

Le CRTC renouvelle la licence de TV5 pour 2 ans

MONTREAL (PC) — La chaîne câblée TV5 a obtenu un renouvellement de deux ans de sa licence de diffusion, qui arrivait à échéance demain.

Dans un communiqué de Hull, le CRTC annonce par contre son refus que le tarif de gros (fait aux compagnies de câble) de TV5 au Québec soit porté de 0,28 \$ à 0,30 \$ par abonné par mois, la première année du renouvellement, puis accru de 0,01 \$ chaque année subséquente.

Le tribunal fédéral des ondes et câblages refuse aussi que TV5 accroisse de trois à cinq minutes l'heure le temps imparti aux mentions de commanditaires, publicité institutionnelle nationale, messages au public et promotions maison.

Par ailleurs le Consortium de télévision Québec-Canada (nom officiel de TV5) s'étant auparavant donné un statut de société à but non lucratif, le CRTC accepte que l'actif de la chaîne passe à cette nouvelle entité.

En Bref

Lyrika à l'île d'Orléans

La huitième saison de la société de Musique de chambre à Sainte-Pétronille se termine ce soir avec un concert du Trio Lyrika formé de Marie Fabi, piano, Annalee Patipatanakoon, violon, et Roman Borys, violoncelle. Ces trois jeunes musiciens qui ont notamment travaillé le répertoire de Menahem Pressler, pianiste du célèbre Trio Beaux Arts, joueront des œuvres de Mozart, Debussy et Beethoven.

AUBAINES MYSTÈRE

L'ABC DE L'ÉCONOMIE!

LE SAMEDI 31 AOÛT

C'EST PAS UN SECRET! ON MANGE BIEN À LA BAIE!

Jusqu'à 10h30, la Baie vous propose un vrai bon p'tit déjeuner (deux œufs, du bacon ou des saucisses, un croissant et un thé ou un café bien chaud), à seulement **2,29 \$!**

Et à l'heure du lunch, pour manger sur le pouce, quoi de mieux qu'un hot-dog, une frite et une boisson gazeuse de format courant, tout ça pour seulement **3,49 \$!**

Un petit creux au cours de la journée? Offrez-vous un morceau de notre délicieuse gâteau au chocolat de maman et un café pour seulement **1,69 \$!**

Offres valides le samedi 31 août 1991 seulement.

VEUILLEZ NOTER QUE LES AUBAINES MYSTÈRE NE S'APPLIQUENT PAS À LA MARCHANDISE EN SOLDE.

** Voyez les exceptions sur la carte Aubaines mystère.*

Portez 100 \$ ou plus par mois à votre compte la Baie* et hop!, vous recevrez une prime-crédit de 5 \$ avec votre prochain relevé!

**Voyez les détails à votre magasin la Baie.*

la Baie = Prime-crédit cinq dollars

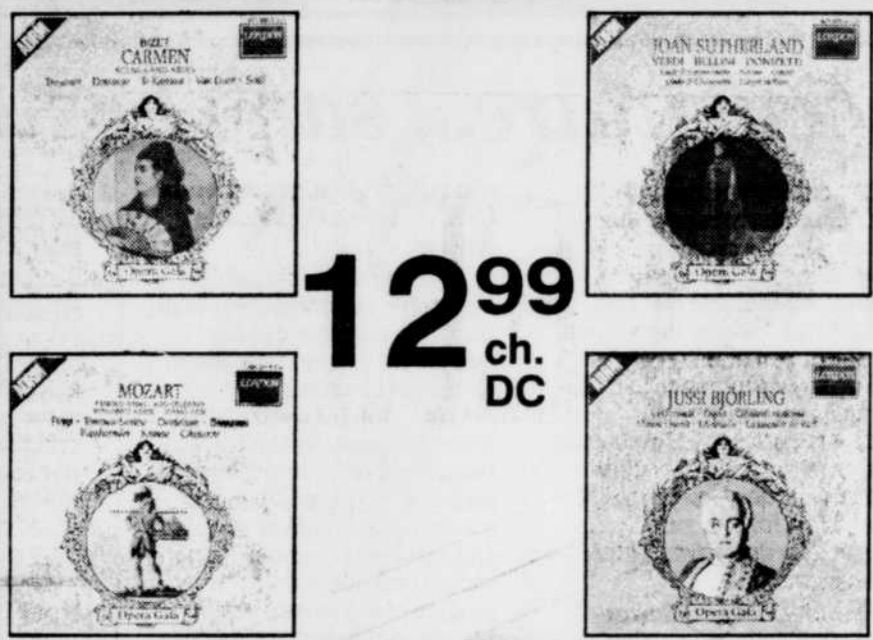
la Baie Compagnie de la Baie d'Hudson

TUTTO PAVAROTTI



14⁹⁹ ch. (2 DC) **8⁹⁹** ch. Cassette

SÉRIE GALA (OPÉRAS)



12⁹⁹ ch. DC

CD VIDÉOS



35⁹⁹ ch. DC Vidéo

VIDÉOS VHS



25⁹⁹ ch. CASS. VHS

SÉRIE LONDON



32⁹⁹ ch. (2 DC)



17⁹⁹ ch. DC

HAYDN



Symphonies: Nos 1-16, 17-33, 34-47, 48-59, 60-71, 72-83, 84-95, 96-104 **45⁹⁹** ch. DC

DUTOIT: OSM



32⁹⁹ ch. DC

16⁹⁹ ch. DC

Venez profiter:
• du service personnalisé
• de la vaste sélection en magasin
• d'un environnement original
• des postes d'écoute interactifs
• des prix et beaucoup plus...

Prix en vigueur jusqu'au 7 septembre 91
HMV se réserve le droit de limiter les quantités
(1 item de chaque par personne).

GRANDE RÉOUVERTURE
LE SAMEDI 31 AOÛT 9h
HMV PLACE LAURIER
(2e étage, Mail Ouest)

HMV

L'ORIGINAL DE LA MUSIQUE

ÉDITORIAL

L'URSS en voie d'effritement

Le renversement des statues des idoles qui ont marqué l'histoire de l'URSS est le reflet de la situation du pays. Effritement, désagrégation, déclin : les mots réussissent à peine à décrire l'état de l'Union soviétique.

Ce ne sont pas seulement les monuments qui sont jetés au sol, c'est tout le pays qui est en train de tomber à la renverse. Les points d'appui qui avaient fait sa force depuis des décennies s'évanouissent les uns après les autres. Signe incontestable que le système était rendu au bout du rouleau.

En fait, cet Etat, autrefois super-puissant, craque de toutes parts, et les images qu'il donne sont d'autant plus dramatiques. On ne s'étonne pas d'apprendre que le président Mikhaïl Gorbatchev menace de démissionner si les républiques renoncent à signer un nouveau traité de l'Union.

En effet, des républiques ont pris le large en proclamant leur autonomie. Les pays baltes, l'Ukraine, la Moldavie ont profité du coup d'Etat raté pour faire sécession. Ce sont des pans entiers de l'URSS qui tombent. Autre signe que la force maintenait ces partenaires contre leur gré.

L'histoire ne laissait pas soupçonner que la super-puissance qui faisait trembler l'Occident puisse s'écrouler si misérablement et de façon si radicale. Le communisme semblait si immuable et les institutions soviétiques si fortes que l'URSS apparaissait comme une forteresse inébranlable.

Bien sûr, des spécialistes constataient que le géant était devenu vulnérable. Bien peu, cependant, prévoyaient un effondrement si rapide. Ceux qui, en Occident, et surtout dans les milieux intellectuels, ont succombé à la tentation d'encenser l'URSS font figure aujourd'hui de gens aux courtes vues.

L'indépendance des républiques ne marque pas uniquement la désagrégation de l'URSS. Elle ouvre la voie aux conflits frontaliers entre républiques. A preuve, l'avertissement que la Russie a lancé ces jours derniers à l'Ukraine. En effet, la Russie de Boris Eltsine pourrait revoir ses frontières avec sa voisine et lui réclamer des portions de territoire.

L'arsenal nucléaire de l'URSS plane à la recherche d'un point d'ancrage. Des républiques ont proclamé qu'elles n'en voulaient pas sur leur territoire. Qu'en fera-t-on ? Qui en prendra le contrôle ? Pour l'heure, on ne le sait. Quoi qu'il en soit, cette incertitude n'est pas sans créer des inquiétudes.

Les institutions soviétiques sont décapitées, et les personnages occupant des postes importants limogés. On imagine le désarroi que ces déplacements doivent créer dans les services.

Au point de vue social, les tablettes dégarnies des magasins illustrent l'état lamentable de l'économie de l'URSS. Se procurer des aliments et les objets de première nécessité par les canaux réguliers tient du prodige. Bien entendu, les Soviétiques ont toujours donné l'impression d'avoir une capacité au-dessus de la moyenne de supporter les épreuves. C'est cette patience qui leur permettra de survivre et de passer l'hiver.

Quant au parti communiste soviétique, cet organe tout puissant, il vient d'être muselé. Il ne pourra retrouver le rôle qu'il a joué pendant des années. Aucun retour en arrière n'est possible. C'est la fin d'un règne.

Que reste-t-il aux peuples des républiques soviétiques ? Peut-être l'inspiration égalitaire que véhiculait le communisme. Ce souci demeure comme une préoccupation. Pourtant, l'arrivée massive de mendiants dans les rues de Moscou, comme le rapporte la journaliste du SOLEIL Monique Giguère en tournée en URSS, montre que l'égalité est, du moins pour l'instant, une utopie.

JEAN MARTEL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:
DENIS CLICHE

Président et Éditeur:
ROBERT NORMAND

Directeur de l'information:
DENIS ANGERS



Transport sécuritaire... sans hystérie

par

Laurent
LAPLANTE
collaboration
spéciale



Les automobilistes ne peuvent s'y tromper, quand les autobus scolaires recommencent à synchroper la circulation, l'année scolaire est en cours. Si en effet votre route fait partie du circuit des autobus jaunes, résignez-vous. Il vous faudra, de résidence en résidence, surtout si vous n'avez pas affaire à un conducteur assez souple pour de temps à autre laisser filer la circulation, démarrer, freiner, attendre, redémarrer, franchir 20 mètres, freiner...

Cela, c'est le point de vue du motorisé. Cette impatience est si réelle que, chaque année, plus de mille automobilistes se font prendre à baffouer la zone de protection que la loi accorde impérativement à un autobus scolaire en train de recevoir ou de débarquer des enfants. On peut penser que ce millier d'interceptions respectent « la loi des icebergs », en ce sens que ce qu'on voit équivaut à un maigre dixième de la réalité submergée...

Le point de vue des parents, des éducateurs et du public en général est radicalement différent : dans ces milieux, on réclame que tout — mais tout ! — soit mis en oeuvre pour que l'année scolaire entière se déroule sans le moindre accident rattaché au transport scolaire. Et lorsque tel coroner a eu l'occasion d'exprimer ses vues à ce propos, il est allé fort loin lui aussi dans la liste des précautions : tout est exigible.

Fort bien. La question devient alors celle-ci : qu'ajoutons-nous aux précautions de l'an dernier et des années antérieures pour reproduire ou obtenir enfin une performance de « zéro accident » dans ce secteur ?

La réponse va de soi : nous répartissons la responsabilité et nous faisons appel à toutes les bonnes volontés. Non, nous ne prétendons pas que tout sera réglé si les transporteurs assument leurs devoirs. Non, nous ne réclamons pas de la police qu'elle présente les intentions perfides des automobilistes irresponsables. Non, nous n'affirmons pas qu'il n'y aurait jamais d'accident si les écoles et les commissions scolaires prenaient des précautions suffisantes.

Le concours de tous ces groupes s'impose, mais aucun ne peut, à lui seul, garantir

que nul accident ne surviendra. Cela, on le sait et on doit le répéter.

Partager la responsabilité ne signifie cependant pas la diluer. Il faut, parce que chaque vie est sacrée, rappeler ardemment chacun à ses devoirs. Oui, les conducteurs d'autobus scolaires doivent recevoir la meilleure formation possible, et je crois que cela s'accomplit de mieux en mieux. Oui, écoles et commissions scolaires doivent mettre sur pied, le plus souvent possible, des équipes de brigadiers qui, à l'intérieur même des autobus scolaires, vont aider à l'encadrement, à la discipline, à la sécurité. Oui, les parents doivent, le plus possible, se tenir à proximité.

Cela dit, deux remarques s'imposent, qui ne sont cyniques qu'en apparence. En premier lieu, ne pensons pas que les adultes parviendront jamais à contrer parfaitement l'imprévisible inventivité des enfants. En deuxième lieu, sachons que certaines précautions, théoriquement salvatrices pour un individu, peuvent constituer un carcan pour toute une génération et osons les évaluer de près.

Je précise, d'urgence, ma pensée. De même qu'un gardien de prison ne parviendra jamais à flairer tous les plans d'évasion de détenus qui ne

pensent qu'à fuir, de même il est futile d'espérer que des adultes désamorceront toujours d'avance les plans bizarres dont les enfants sont capables.

Dès lors, ne sautons pas aux conclusions péremptoires si un accident se produit. Ne crucifions pas sans procès celui dont l'autobus scolaire a heurté un enfant. Rappelons-nous, comme parents qui ont déjà eu à surveiller leurs propres enfants, à quel point ces chers trésors savent déjouer toutes nos prudences. Et tirons comme conclusion que la personne qui transporte une soixantaine de chers trésors peut, elle aussi, se faire déjouer.

Il ne faut pas non plus, à chaque accident, réécrire les normes. Si, par exemple, on exige que chaque autobus scolaire transporte son brigadier et qu'il aille chercher ou reconduire chaque enfant sur le trottoir avant que bouge l'autobus, on aura peut-être pacifié sa conscience, mais on aura surtout allongé de 20 ou 30 minutes le temps que 600 000 jeunes passent chaque jour dans les autobus scolaires.

Est-ce sensé ? J'en doute. Misons donc sur la prévention multiforme. Elle évitera et les accidents et les inutiles chasses aux coupables.

Notre Opinion

Prudence

Le 19 août dernier, vers 19 h, un jeune de 17-18 ans cogne à la porte. Il me tend la main tout en se présentant. J'hésite... Je n'aime pas ce genre de présentation « artificiellement chaleureuse ».

Mais devant le malaise de mon interlocuteur, je me plie à son invitation et j'écoute son babil. Il m'explique qu'il vient du centre d'accueil Cinquième Saison de Lauzon. Son éducateur l'accompagne en camionnette. Il vend des produits fournis par la compagnie Canadian Tire qui commande cette activité. Ainsi il pourra se ramasser des points et faire preuve d'un comportement exemplaire qui lui permettra de réintégrer la société.

Je me laisse donc attendrir, mais je conserve une bonne quantité de « scepticisme ». Il entre dans la maison et me présente ses différents produits. Un tour-nevis aimanté m'intéresse. Je l'invite à revenir avec son éducateur.

Entre-temps je décide de communiquer avec le centre d'accueil. Au centre on me confirme qu'il n'y a pas d'activité de ce genre organisée par eux à cette date. On me conseille d'appeler la police et je m'exécute.

Par la suite, j'apprendrai que les jeunes travaillaient pour une

compagnie qui avait un permis de l'Office de protection du consommateur, mais qu'elle n'en avait pas de la ville de Saint-Jean-Christophe. Ces jeunes vendaient des produits en « attendrissant » les clients avec l'explication du centre d'accueil. Soyons prudents ! A beau mentir qui vient de loin.

Paul Foisy
Saint-Jean-Christophe

Questions à IMAX

Dans LE SOLEIL, un journaliste s'est enthousiasmé « à la puissance 10 » pour IMAX, dans sa chronique culturelle. Son vocabulaire est très partial et politique. Normand Provencher nous dit que les promoteurs d'IMAX, MM. Brault et Latour, « travaillent d'arrache-pied » et « qu'ils sont confiants que la ville va donner son aval » au projet d'érection d'IMAX dans le Vieux-Port ; que ces promoteurs « s'opposent à la notion de ville figée » et qu'ils estiment que les « critiques de certains citoyens du quartier sont subjectives et non structurées ». (...)

Questions : Sur quoi se basent les promoteurs d'IMAX pour dire que le Vieux-Port est le seul endroit à Québec où « tout le monde va en profiter » ? (...)

Comment se fait-il que les promoteurs d'IMAX ne donnent à

voir, dans les médias, que le versant de leur édifice qui donne sur le bassin Louise et pas celui qui donne sur les remparts ? Conséquemment, de quel droit se gargarisent-ils des critiques « subjectives des sauveteurs du patrimoine » ?

Comment se fait-il que des hommes directement intéressés par l'image en fassent si peu de cas lorsqu'il est question de préserver le cachet de l'architecture fragile d'une ville faisant partie du Patrimoine mondial ?

Comment concevoir qu'un maire qui a patronné en juin un Colloque sur les villes du patrimoine mondial permette l'érection d'un bloc de sept étages juste à la périphérie de sa propre ville qui est classée par l'UNESCO ?

Certitudes : Québec n'est pas une ville « figée », elle est, autant qu'Imax, pleine de charme et de magie. Peu importe le lieu où s'édifiera IMAX, il demeurera fabuleux à voir absolument et plus d'une fois. (...)

Line Bellavance, native de Québec
Lac-Saint-Charles

Acharnement

Il ne fait plus de doute aux observateurs les plus avertis qu'Hydro-Québec subit les contrecoups du débat de société que les gouvernements n'ont pas le courage de tenir.

Que font nos gouvernements en matière d'environnement et de retombées économiques régionales, qu'Hydro-Québec ne fait pas ? (...)

À Grondines-Lotbinière, Hydro-Québec aura dépensé 200 millions \$ une fois les travaux de la ligne à 450 Kv c.c. sous-fluviale terminés et ce, uniquement pour combattre la pollution visuelle. A Manic 2, Hydro-Québec a pris en charge les BPC de St-Basile-le-Grand.

À la Baie James, ce sont des centaines de millions qui sont investis en études d'atténuation sur l'environnement et ce, avant de faire des travaux. Toutes les mesures d'atténuation sont appliquées lors des travaux de construction, ce qui fait l'envie de bien du monde à l'extérieur d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec possède une vice-présidence environnement de très grande qualité, de même qu'une vice-présidence affaires amérindiennes et inuit entièrement dévouée aux multiples intérêts des premières nations du Québec. (...)

Hydro-Québec dispense des cours de formation aux peuples autochtones afin de les intégrer dans l'entreprise. Hydro-Québec confie d'importants travaux et développe un savoir-faire pour les gens des premières nations.

Hydro-Québec fait de même

pour les travaux qui traversent les régions éloignées. En exemple, certains travaux pour les lignes de transport sont réservés en exclusivité aux entreprises locales.

Hydro-Québec est un véritable chef de file, non seulement au Québec, mais en Amérique du Nord, en ce qui concerne la protection de l'environnement et le développement économique régional, et ce rôle doit s'accroître sans aucun doute.

Toutefois, les gens qui tentent de bloquer tous les projets d'Hydro-Québec, sans s'interroger sur quelles priorités environnementales ils se battent, doivent au moins se poser les questions suivantes :

Devrons-nous nous tourner vers le nucléaire, le pétrole, le gaz ou le charbon ?

Si nous bloquons tous les projets industriels nouveaux, moins polluants que les anciens procédés industriels, vers quel avenir allons-nous ? (...)

André Mainguy
Longueuil

Les maladies

(Lettre au ministre Marc-Yvan Côté)

Depuis maintenant plus de cinq ans, des dizaines d'organisations et des milliers de personnes ont participé à toutes les étapes du débat entourant la situation de notre système de santé et de

services sociaux, sauf à la dernière Commission parlementaire sur le projet de loi 120.

La CEQ a des positions à faire valoir sur plusieurs questions. Entre autres, nous voulons soumettre à l'attention des parlementaires notre opposition aux changements idéologiques majeurs qu'introduit le projet de loi 120 dans notre système de santé et de services sociaux. En effet, le projet de loi 120 fait disparaître la reconnaissance des déterminants sociaux de la maladie : pauvreté, chômage, mauvaises conditions de travail, de logement et d'environnement.

À la place, le projet de loi rend les personnes responsables (coupables) de leur état de santé. Simultanément, le projet de loi fait disparaître la protection contre la discrimination en fonction des moeurs, protection que n'accorde ni la Charte québécoise ni la Charte canadienne des droits.

Nous voulons également exprimer notre opposition aux atteintes à la protection de la vie privée et à la confidentialité du dossier médical, à l'imposition d'un nouveau code d'éthique par établissement, aux nouvelles ouvertures à la privatisation, au caractère tronqué des nouveaux droits de recours des citoyennes et des citoyens. (...)

Monique Richard, vice-présidente
CEQ - Montréal

Les policiers de Sherbrooke tenus en alerte pendant trois heures

Un homme tue son ex-amie et se barricade

SHERBROOKE (d'après PC) — Un individu de 44 ans, Jean-Paul Provost, doit comparaître en Cour du Québec, à Sherbrooke, aujourd'hui, pour y être accusé du meurtre de son ex-amie.

Provost, qui s'était barricadé dans un logement de l'est de Sherbrooke, a tenu les policiers en alerte pendant trois heures et

demie, hier. La victime de ce meurtre a été identifiée comme étant Manon Leblanc, âgée de 29 ans.

Le cadavre a été découvert vers 13 h 15 après la reddition de

l'homme et à l'issue de négociations ardues menées par le lieutenant-détective Alphée Leblanc et le criminaliste Conrad Chapdelaine.

Selon la police, tout laisse croire que la femme a été abattue avant le déclenchement de la vaste opération policière qui a nécessité la présence d'une vingtaine de policiers.

Le meurtre aurait été commis entre 7 h 45, moment où une voiture-taxi a déposé à cet endroit un client qui semblait cacher dans une veste une arme à feu, et 8 h 32, heure où un homme a téléphoné au quartier général de la police pour dire qu'il venait de tuer la femme qu'il aimait.

Provost avait recouvré sa liberté il y a un mois à peine après avoir été condamné, le 24 août 1990, à 16 mois de détention pour, entre autres délits, une prise d'otages remontant au 7 août précédent, à Fleurimont, en banlieue de Sherbrooke.

Condamné à la détention à perpétuité pour avoir torturé et violé une femme

OTTAWA (PC) — Un homme reconnu coupable d'avoir battu et violé une femme avant de tenter de la brûler a été condamné hier à la détention à perpétuité.

La victime de 25 ans a positivement identifié Michael Rodney Graham, 29 ans, comme étant l'homme qui l'avait enlevée à la pointe d'un couteau, alors qu'elle se trouvait dans une brasserie d'Ottawa, le 19 mai 1990.

Il l'avait emmenée dans un coin

isolé, l'avait battue, l'avait violée et l'avait abandonnée nue sur un tas de broussailles auxquelles il avait mis le feu.

Le 3 juin, Graham avait été reconnu coupable de tentative de meurtre, d'enlèvement, d'assaut sexuel avec circonstances aggravées, d'assaut avec une arme et d'effraction.

En condamnant Graham, le juge Hugh Poulin a dit qu'il s'agissait « de la cause la plus répugnante qu'il ait jamais eu à juger ».

Au dossier de Graham, il y avait déjà 11 condamnations pour vols à main armée et deux pour évasions. Une condamnation à perpétuité pour crime avec violence signifie habituellement que le condamné n'a aucune chance d'être libéré sur parole avant au moins 12 ans.



Louis-Guy LEMIEUX

Oh, Carleton !

Ça pourrait être le Saint-Tropez ou l'Ogunquit du Québec... Je veux parler de Carleton, dans la baie des Chaleurs, où j'ai passé des vacances de mer inoubliables cet été.

Outre le souvenir d'un paysage maritime d'une beauté étourdissante, j'en ai rapporté un bronzage à l'air salin, le goût obsédant du flétan au poireau de la maison Monti, une collection de roches dont une agate grosse comme un oeuf de pigeon (un petit pigeon), le goût de m'acheter un catamaran et... des boutons sur toutes les régions humides du corps.

Parce que ce pur chef-d'oeuvre de la nature, placé comme un cadeau entre la montagne et la mer, est pollué comme une vulgaire rivière Chaudière...

L'histoire dit que Carleton fut un endroit de villégiature très coté au milieu du XIXe siècle. Pas de misère à le croire. Le seul barachois formé par le banc de Larocque et la pointe Tracadigash en fait un lieu exceptionnel.

Avec sa plage municipale de sable et de roches polies, le mont Saint-Joseph (555 mètres) juste derrière, les côtes du Nouveau-Brunswick au large, un sanctuaire d'oiseaux (des sternes), un quai toujours très vivant où les pêcheurs à la ligne sortaient à volonté, fin juillet, du maquereau et de la plie, avec une marina qui est aussi un port de pêche, un camping municipal (le plus beau que j'ai vu au Québec) longeant le barachois, des pistes cyclables, des sentiers pédestres, un golf qui surplombe la mer, une piscine municipale, un club nautique et un club de voile, un centre de thalassothérapie (le premier ouvert en Amérique), de bons restaurants, des cafés sympas et des hôtels de qualité, Carleton devrait être une destination de vacances gaspésiennes incontournable.

L'odeur de la mer...

Mais il y a un hic. Un hic qui sent la merde jusque sur la route 132, qui prend à la gorge près du quai et qui donne des boutons aux baigneurs.

L'usine d'épuration locale déborde littéralement dans la lagune (le barachois). La municipalité a un problème de pollution domestique depuis 1972, date de la fusion de Carleton-sur-mer et de Carleton créant une ville de 3000 habitants (le double en saison) sur 152 kilomètres carrés.

Un relevé de la qualité de l'eau de baignade, effectué début juillet, donnait la cote D, c'est-à-dire médiocre (lire dangereuse), à la plage municipale.

J'ai passé une semaine dans un chalet qui donnait directement sur la plage municipale. Jamais, ni à la plage, ni au quai, ni en écoutant quotidiennement la radio locale, je n'ai entendu ou lu un seul avertissement de baignade dangereuse.

Les autorités municipales ont joué la conspiration du silence pour sauver la saison touristique, m'ont confirmé des gens de la place.

J'ai vu des familles entières passer des heures dans l'eau chaude et en apparence claire de la baie. Dans le cadre du Festivoile local, on a même organisé des concours de natation. Le bureau local du tourisme distribuait des brochures encourageant les visiteurs à ramasser des moules et des myes, et à les manger.

En attendant 1992

La ville de Carleton a annoncé en 1990 qu'elle prenait le virage écologique.

Effectivement, elle a investi 186 000 \$ avec ses partenaires gouvernementaux pour sauvegarder une colonie de sternes et nettoyer et aménager en plage le site de l'ancienne scierie Larocque. Un projet de mise en valeur du barachois est en bonne voie.

Selon le secrétaire-trésorier de la municipalité, André Allard, les travaux de nettoyage et d'assainissement de la lagune seront terminés au début de 1992.

M. Allard confirme en outre que la nouvelle usine d'épuration construite au coût de 8,5 millions \$ sera elle aussi en fonctionnement au début de 1992.

Carleton-la-belle pourra-t-elle redevenir dès l'été prochain la perle de la baie des Chaleurs qu'elle était au siècle dernier ? Tout le monde le souhaite mais quelques-uns en doutent...

Il reste au ministère de l'Environnement à convaincre d'urgence, de gré ou de force, les cultivateurs du coin de cesser de déverser leurs eaux usées dans les ruisseaux qui se jettent dans la baie au niveau de Carleton. Et ça, dit-on, c'est pas demain la veille.

ESTÉE LAUDER SOINS ESSENTIELS

Des traitements avancés qui répondent aux besoins de votre peau.



Nettoyant à l'eau instantané
Une lotion légère et non alcaline qui élimine saleté, maquillage et excès de sébum. Se rince à l'eau.
180 ml 22 \$

Lotion protectrice douce
Une lotion tonique délicate qui apaise et rafraîchit la peau.
200 ml 20 \$

Extrait Performance Swiss
Une crème nourrissante qui procure élasticité et éclat à la peau 24 heures durant.
50 ml 25 \$

RIEN QUE POUR VOUS

La prime «Six Étoiles» ESTÉE LAUDER

La prime «Six Étoiles» vous sera offerte à l'achat de 18 \$ ou plus de produits Estée Lauder.

Cette prime a été conçue dans le but de vous rendre service : vous faire connaître et apprécier la gamme de produits de beauté Estée Lauder avant même de les acheter!

Passez au comptoir Estée Lauder de la Baie entre le 29 août et le 14 septembre 1991. Une belle surprise vous y attend! Une prime par client. Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks. Les quantités sont limitées.



la Baie
Compagnie de la Baie d'Hudson

3 000 points offerts cette semaine dans LE SOLEIL

Si vous êtes membre du Club, entrez le code suivant:

71023229
Sinon, composez sans frais, le 1-800-563-8688

CLUB Multi-points

Une invitation de la SIDAC Mail Centre-Ville, CJRP 1060 et LE SOLEIL

Soyez des nôtres au Mail Centre-Ville pour la

SUPER FÊTE RÉTRO

du 26 au 31 août 1991

Une grande fête animera les allées de votre mail. C'est à voir!

Toute la semaine, venez admirer nos voitures antiques... Venez vous remémorer la nouvelle publiée dans LE SOLEIL au début du siècle et dans les années 30 et 50... et assistez au spectacle de musique folklorique le 31... Musique des années folles toute la semaine.

De plus, courez la chance de gagner l'un des

38 magnifiques prix d'une valeur totale de 5 000 \$.

Pour participer, écoutez Robert Gillet entre 6 et 9 le matin et lisez LE SOLEIL les 28, 29 et 30 août. A deux reprises pendant l'émission, Robert Gillet posera une question portant sur le MAIL CENTRE-VILLE et les deux premiers auditeurs avec la bonne réponse mentionnée dans cette annonce mériteront respectivement:

le 28: un bon d'achat de 200 \$ de Super Entrepôt Pentagone; un bon d'achat de 200 \$ de Laliberté;

le 29: un bon d'achat de 200 \$ de Super Entrepôt Pentagone; un bon d'achat de 200 \$ des Escomptes Lecompte;

le 30: un bon d'achat de 200 \$ de Super Entrepôt Pentagone; un B.B.Q. au propane d'une valeur de 200 \$ de Zellers.

Pour être admissible à tous les autres prix, remplissez le coupon, faites-le parvenir au quotidien LE SOLEIL ou déposez-le dans les barils prévus à cet effet en face de Place Cartier et chez les marchands participants au MAIL CENTRE-VILLE.

Le 31 août à 15 h 30 au MAIL CENTRE-VILLE, parmi tous les coupons reçus, 32 prix et bons d'achat d'une valeur variant entre 100 \$ et 400 \$ seront attribués.

Déposez le coupon dans les barils au MAIL CENTRE-VILLE, au quotidien LE SOLEIL ou faites parvenir à: SUPER FÊTE RETRO, C.P. 15800, Québec G1K8A8

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____

Téléphone _____

Règlements disponibles à la SIDAC Mail Centre-ville

LE SOLEIL SUPER ENTREPÔT PENTAGONE laliberté

Réponse #1: Le journal Le Soleil
Réponse #2: 126 commerces



HABIT DE NEIGE

disponible en
marine, blanc et
rouge

158⁹⁵\$

6 et 12 mois

176⁹⁵\$

18, 24 et 36 mois

43, boul. Saint-Cyrille Ouest
(coin Cartier)

522-5189

Vêtements pour enfants de 0 à 16 ans



L'HIVER VOUS SOURIT

Imaginez... Un manteau pour les tempêtes hivernales, les dégels printaniers, les averses estivales et les froids automnaux... Une garde-robe de manteaux en un.

Manteaux • gants
• bottes • moufles
• bandeaux de tête assortis.

Teintes chaudes d'acajou ou de blond ou éclatant bleu français.

Boutique

Tendrelle

Le Petit Quartier
1191, avenue Cartier
2^e étage, Québec
Tél.: 524-7184

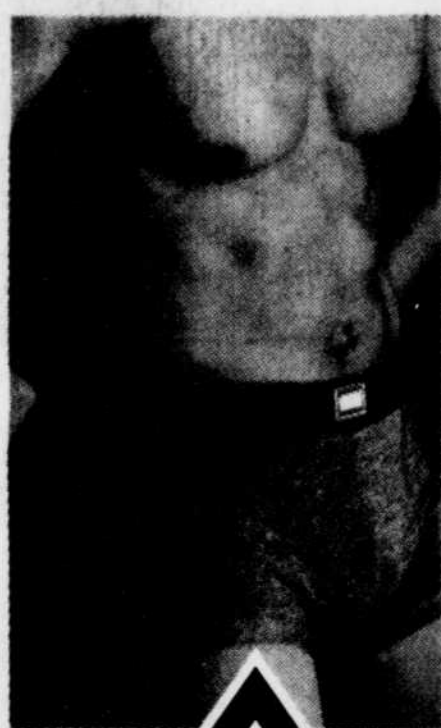
Stationnement à l'arrière

À l'achat
d'un Laparka
1 paire de moufles
assorties
EN CADEAU

LUNDY & CO
LAPARKA
THE CANADIAN SHIELD

- Calvin Klein
- Jim
- Letiga

- Hom
- Byblos
- Kenzo



Corps, caleçons

Accessoires pour hommes

20% sur boxers, cette semaine seulement

30% à 50%

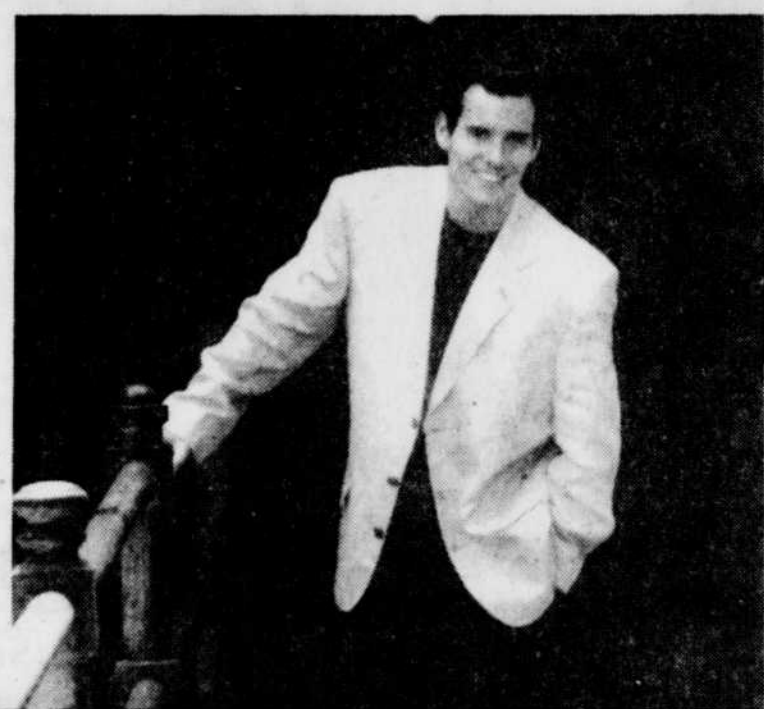
sur caleçons et accessoires présélectionnés, couleurs et tailles variées.

33, Saint-Cyrille Ouest
(coin cartier)
(418) 647-0110

Peignoirs • chaussettes • cravates • sacs • accessoires • bijoux Kien • etc.



Vestons cachemire et laine
TURBULENCE
simple ou double croisé
280 \$
Marine, noir, prune,
mousse, paille, lilas
Pantalon pure laine
150 \$



Pouris Pfallmaier

TENUE DE VILLE ET DE SPORT POUR
H O M M E S

418-523-6633

Place Québec



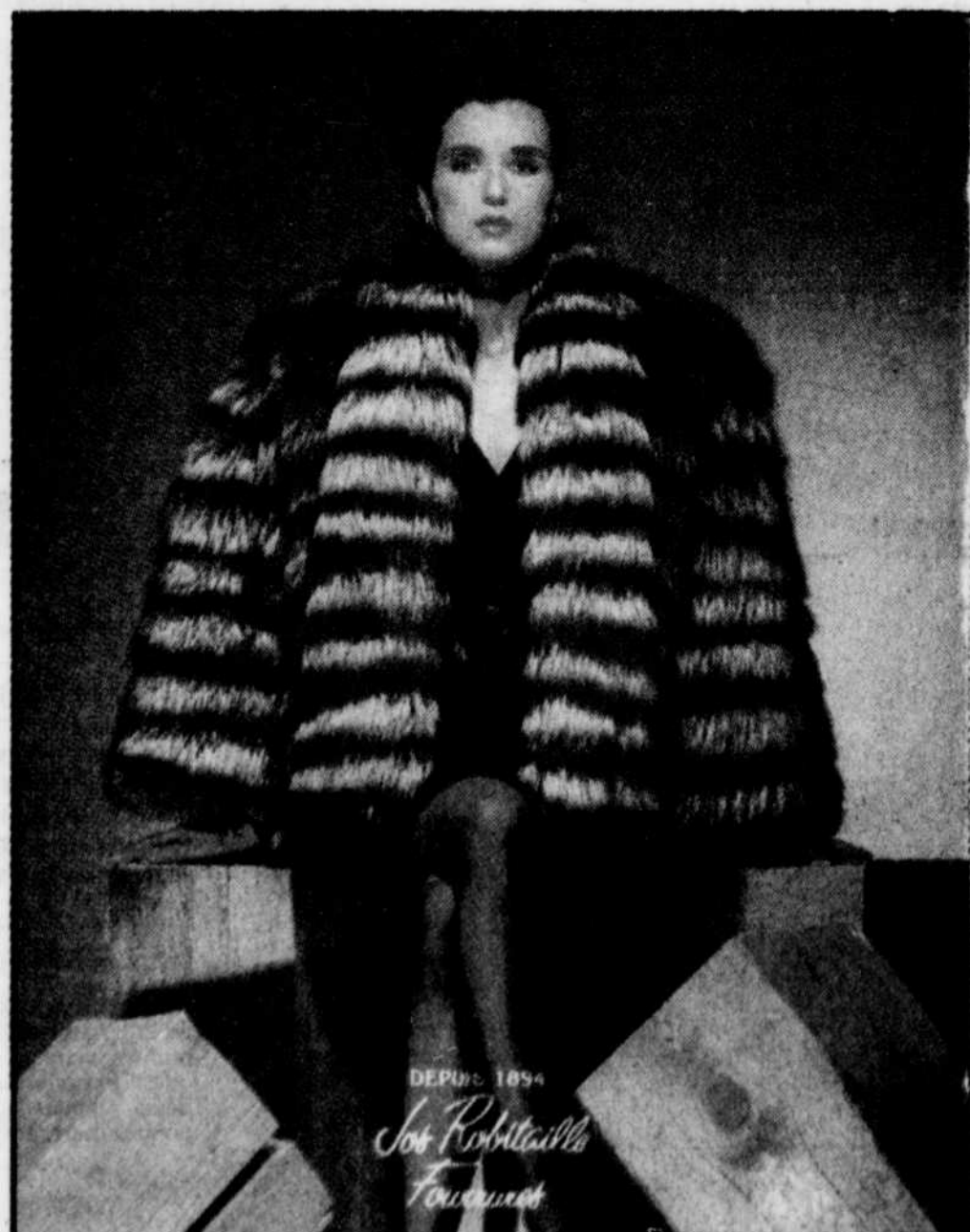
DAM A REÇU LA COLLECTION "AUTOMNE 91"

1/2 PRIX
sur les patrons
Vogue et Butterick



TEXTILES
DAM
TISSUS-DECORATION

586, rue Saint-Jean
Québec 529-1658



DEPUIS 1894

Jos Robitaille
Fournisseur